



Journal détailléur l'heure vélo

septembre
09

n°61

La semaine
de la Mobilité
du 16 au 22
Septembre :
Bougez
autrement
à Vélo !

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

AMÉNAGEMENTS	●
<i>États Généraux du Vélo</i>	P2 ●
ÉDITORIAL	P3 ●
BOUGEONS	●
<i>Pour une mobilité plus juste</i>	P3 ●
AMÉNAGEMENTS	●
<i>100 ans pour les grands boulevards</i>	P4 ●
DÉPLACEMENTS	●
<i>Caca-béton</i>	P5 ●
<i>Travaux à Lomme</i>	P5 ●
DÉPLACEMENTS	●
<i>Que fait la police ?</i>	P6 ●
<i>Sortie à Valenciennes</i>	P6 ●
<i>Le libre-service pour Lille Métropole</i>	P7 ●
<i>Des nouvelles fiches</i>	P7 ●
BALADES	●
<i>Un autre monde</i>	P9 ●
<i>Aux origines du groupe ADAV Balades</i>	P9 ●
<i>Les topoguides</i>	P10 ●
VOYAGES	●
<i>Voyager à vélo</i>	P11 ●
<i>Drôme</i>	P11 ●
<i>Dynamobile 2009</i>	P12 ●
<i>Tout sur la Transeuropéenne 2010</i>	P13 ●
LA BRÈVE	●
<i>de Dark Vador</i>	P13 ●
LENTEMENT	●
<i>Une course de lenteur à Béthune !</i>	P14 ●
BRÈVES	●
<i>de guidon !</i>	P14 ●
COURRIER	P15 ●
C'EST MALIN !	●
<i>Des anneaux pour nos vélos</i>	P15 ●
L'ADAV Y ÉTAIT	P16-19 ●
BALADES	P20 ●
AGENDA	P20 ●



**Etats Généraux
du Vélo :
la parole est
aux cyclistes !**

Des États Généraux du vélo pour LMCU

Suite à l'adoption au printemps par le conseil de communauté de Lille Métropole de la délibération cadre sur les transports, LMCU organisera les 15 et 16 octobre à Tourcoing, sous l'égide de son 1^{er} Vice-Président Eric Quiquet, les États Généraux du vélo.

L'objectif affiché par la communauté est de **rééquilibrer les parts modales de chacun des modes de déplacement des habitants à l'horizon 2020** :

- 35% à pied contre 31% en 2006 ;
- **10% en vélo contre 2% en 2006** ;
- 20% en transports collectifs contre 10% en 2006 ;
- 35% en voiture ou en deux-roues motorisés contre 56% en 2006.

Concernant le vélo plusieurs chantiers sont déjà amorcés.

La refonte du Plan de Déplacement Urbain va permettre la fusion des deux schémas directeurs cyclables existants, l'utilitaire et celui dit « de loisir ». Ceci constitue une avancée et permettra, nous l'espérons, d'avoir enfin un réseau cyclable continu et cohérent. Nous dénonçons depuis de nombreuses années cette distinction entre réseau quotidien et réseau de loisir. Pour un usager quotidien elle n'a aucun sens car ces réseaux sont complémentaires.

Jusqu'à présent le réseau dit « de loisir », qui s'appuie pour l'essentiel sur la voie d'eau, a fait peu de cas des cyclistes : revêtement de piètre qualité, entretien aléatoire, signalisation confidentielle, raccordement avec le réseau de voirie classique inexistant et jamais sécurisé... On est très loin de véritables voies vertes ! Son potentiel est pourtant énorme et les 130 km déjà réalisés doivent contribuer à l'usage du vélo au quotidien en permettant des liaisons directes entre les communes de la métropole... ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui.

Le réseau sur voirie est quant à lui bien amorcé avec un linéaire supérieur à 320 km. Malheureusement, il est morcelé et entravé par de nombreuses coupures qui rendent difficiles les liaisons intercommunales. **Un schéma structurant de 100 km** étudié conjointement avec l'ADAV **doit** aujourd'hui être mis en œuvre **pour résorber discontinuités, coupures et points noirs.**

Pour y parvenir LMCU s'est dotée pour la première fois **d'un budget vélo**. Un million d'euros a été alloué en 2009 et cinq millions sont annoncés pour 2010. Le budget de l'année 2009 servira à la réalisation une soixantaine d'opérations, pour l'essentiel des double-sens cyclables demandés par l'ADAV dans les différentes réunions auxquelles elle participe. **L'année 2010 devra véritablement s'attacher aux premières réalisations de ce réseau structurant métropolitain.**

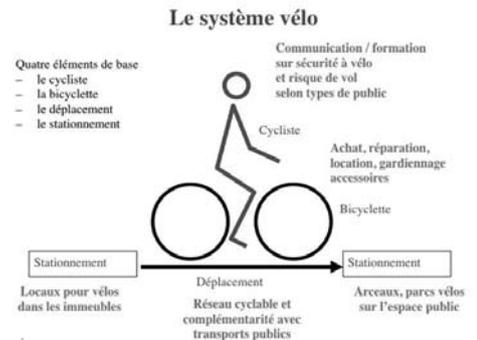
Les États Généraux seront l'occasion d'impliquer élus et acteurs de la métropole aux objectifs fixés par LMCU :

- améliorer le réseau cyclable par sa continuité, par un maillage fin et par un niveau de sécurité homogène ;
- favoriser la complémentarité avec les transports publics, tout comme le développement des parcs à vélo et la mise à disposition des vélos en libre service.

Trois ateliers seront proposés aux participants. L'atelier 1 expliquera le principe de CODE DE LA RUE qui instaure les zones de rencontre limitées à 20 km/h et qui généralise les double-sens cyclables dans les zones 30, aménagements que refusent encore de trop nombreux élus sur leur territoire. L'atelier 2 s'attachera au **STATIONNEMENT DES VÉLOS**, élément essentiel, mais souvent oublié, pour favoriser la pratique du vélo. L'atelier 3 portera sur **VÉLO ET PÉRIPHÉRIE** (Voies vertes et coupures urbaines). Il devra monter l'importance de traiter les coupures et d'aménager qualitativement les voies vertes pour espérer une reprise de la pratique du vélo en dehors de l'hyper-centre des villes.

Pour préparer ces États Généraux du vélo, la population est invitée en septembre à s'exprimer librement par le biais d'un questionnaire consultable sur internet.

Pour l'ADAV ce sera l'occasion d'affirmer son souhait pour qu'un véritable système vélo soit développé sur la métropole. Élément indispensable à la réussite d'une politique cyclable, un « **système vélo** » repose sur 3 éléments essentiels et indissociables : les aménagements, les services et la communication.



Imaginerait-on le système automobile amputé d'une de ces composantes ? Par exemple, prévoir des infrastructures routières mais en oubliant la signalétique et le jalonnement ? Ne jamais intégrer la possibilité de stationner et d'entretenir les véhicules ? Ne jamais informer et former les conducteurs ?

C'est pourtant la réalité quotidienne du cycliste.

Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui Strasbourg est la ville française la plus avancée en matière cyclable. Elle est la seule à avoir développé depuis de nombreuses années une politique de ville cyclable complète en travaillant à la fois sur le réseau cyclable, le jalonnement, l'offre de location, le stationnement, la communication, la complémentarité avec les transports en commun et les services (atelier de réparation, marquage contre le vol, actions auprès des scolaires, maison du vélo...).

Naturellement tout cela s'est accompagné d'une réduction de la place accordée à la voiture (limitation des accès au centre ville, réduction de l'offre de stationnement...).

Espérons que nos édiles sauront cette fois s'en inspirer.

Michel Anceau



Le réseau actuel de voies vertes sur LMCU : par temps de pluie, même les conducteurs de 4X4 refuseraient d'y circuler par crainte de salir leur précieux véhicule. Pour le cycliste la qualité de l'aménagement est jugée satisfaisante... il est vrai que l'on ne se déplace pas à vélo quand il pleut !

Amis cyclistes de la métropole lilloise, la parole est à vous : à l'occasion des *États généraux du vélo* qu'elle organise le mois prochain, et dont on lira ci-contre les enjeux détaillés, LMCU (*Lille Métropole Communauté Urbaine*) lance une consultation auprès des usagers ; les adhérents de l'ADAV devraient être nombreux à faire entendre leurs voix expertes.

Il semble que LMCU, consciente sans doute des progrès réalisés ces dernières années par d'autres grandes métropoles comme Grenoble ou Bordeaux, se soit enfin décidée à passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne les aménagements cyclables et le budget consacré au vélo.

Dans moins d'un an, ce sont plus de cent kilomètres de voies actuellement à sens unique situées dans des zones 30 qui devraient être mises à double sens pour les cyclistes, conformément aux dernières dispositions du Code de la route.



Dans de nombreux cas, cela pourrait nécessiter un arbitrage en défaveur du stationnement : une étape de la reconquête de l'espace public, actuellement accaparé par le stockage des véhicules motorisés, qui nous rendra des rues plus vivantes et plus belles.

À la demande générale, la fréquence de nos ateliers d'aide à la réparation va doubler à compter de ce mois de septembre, grâce à une convention signée avec le foyer *Béthanie*, situé à deux tours de roue de la gare de Lille, qui hébergera un des deux ateliers mensuels et que nous remercions pour son accueil. La popularité de ces ateliers explose ; aussi, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe des animateurs ; soyez gonflés : même si vos compétences se limitent à savoir réparer une crevaison, votre présence peut être utile ! Et aussi, comme chaque année, la semaine de la mobilité et la journée des voies vertes font la une de l'agenda de septembre, et fourniront à chacun l'occasion de participer ou de s'investir.

Benoît Cousin

Pour une mobilité plus juste

À l'heure du pétrole cher et de plus en plus taxé, de la mobilité durable, la région Nord – Pas-de-Calais a engagé une réflexion sur la mobilité éco-responsable et durable à moyen et long terme. Si les différents modes de transports en commun, TER, TGV, métro, bus et tramways mobilisent de grosses sommes d'argent - tramways à Lens et Douai, nouvelle gare TGV à Seclin -, le vélo ne bénéficie pas, nous semble-t-il, d'autant d'attention de la part de nos élus et décideurs. Certes, Transpole a ouvert récemment des « vélopoles », sortes de relais-parking vélos autour de quelques gares et terminus du métro (4 Cantons, Armentières, etc.), certes, la piste du Grand Boulevard est en voie d'être rénovée, certes, de nouvelles pistes, bandes et double-sens se créent tous les ans mais les grands handicaps limitant une pratique quotidienne de la bicyclette demeurent : insécurité sur certains axes majeurs et notamment les ponts routiers ou ferroviaires, vols importants des vélos garés dans la rue ou dans les immeubles, ne sont pas encore pris en compte SÉRIEUSEMENT.

Autre point majeur rarement abordé dans les politiques de déplacement, le remboursement des frais de transport des salarié(e)s qui viennent au boulot à vélo comme cela existe dans certains pays européens (Belgique, Norvège). Ce manque ou ce refus de dédommager financièrement ceux qui préfèrent se déplacer à bicyclette souligne le peu de considération de ce formidable et efficace moyen de transport.

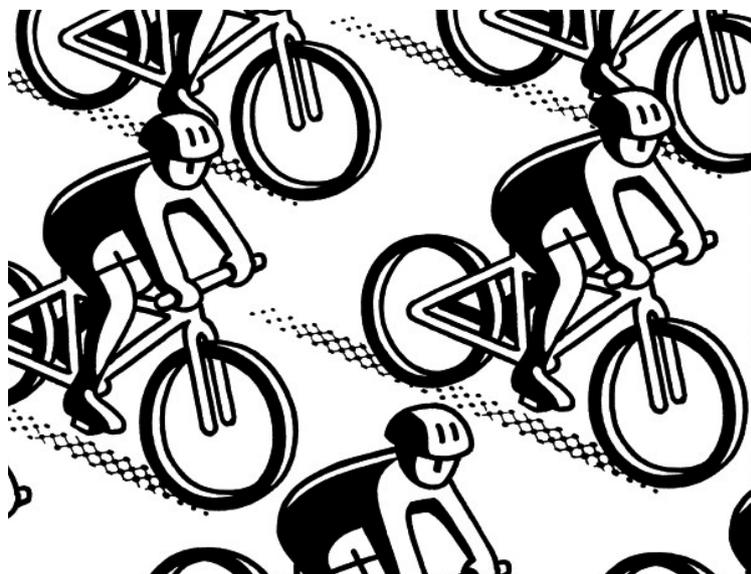
Dans *Libération* (12/8/09), on a pu lire un article qui présentait l'initiative de la capitale autrichienne, Vienne, proposant une prime de 70 euros à tout Viennois achetant un vélo neuf. Cette initiative nous semble fort judicieuse car le système Vélib' à Paris a démontré, deux ans après son lancement, les limites du vélo en libre-service. En effet, le coût d'entretien de ces vélos lourds et peu ergonomiques est énorme (de l'ordre de 1000 euros par vélo et par an si je me souviens bien). En facilitant l'achat de vélos neufs, les néo-cyclistes seraient plus responsabilisés et forcément plus respectueux de leurs nouvelles montures que les utilisateurs de Vélib', qui massacrent sans vergogne ces vélos appartenant à la puissance publique et donc à personne (enfin, c'est ce que ces crétins doivent penser).

L'autre handicap majeur à une pratique régulière est le vol des bicyclettes. Aux Pays-Bas et en Allemagne, les municipalités ont créé des abris sécurisés, installés sur le trottoir et s'ouvrant à l'aide de code. Ces garages sont une alternative à l'absence ou à l'inadaptation des immeubles résidentiels où les garages à vélos ressemblent à des locaux à poubelles, ouverts à tous vents.

Enfin, le dernier point important à développer pour améliorer la pratique et la sécurité des cyclistes serait de créer dans chaque ville un service public d'entretien gratuit des bicyclettes. Le succès des ateliers de l'ADAV prouve que la demande existe et qu'elle répond à un vrai besoin pour des usagers qui n'ont ni vélocistes, ni association type ADAV près de chez eux. Le coût d'une réparation chez les marchands de cycles empêche le bon entretien des vélos, ce qui a pour conséquence de voir circuler des vélos aux freins douteux et à l'éclairage inexistant. Un service municipal dédié aux bicyclettes marquerait fortement l'implication des villes et communes dans le développement d'une mobilité écoresponsable et réellement durable et par voie de conséquence, d'améliorer la sécurité des cyclistes et donc de réduire le nombre d'accidents et le trou de la Sécu. Gageons qu'avec ce genre de mesures publiques, la part modale du vélo dans l'ensemble des déplacements urbains et périurbains augmenterait sensiblement (rappelons que 60% des déplacements dans l'agglomération lilloise ne dépassent pas 3 kilomètres).

Alors, camarades élus et décideurs, encore un effort pour dépasser le chiffre ridicule de 2,3%, part modale de la bicyclette à Lille (et encore moins dans les autres villes de la région) !

Yves Maerten



100 ans pour le Grand Boulevard

Le Grand Boulevard qui relie Lille à Roubaix et Tourcoing s'apprête à fêter le 4 décembre son centenaire.

En prélude aux manifestations qui seront proposées, le 27 septembre fera la part belle à... la voiture avec un défilé de voitures anciennes ! Cet « événement » résume bien l'hégémonie prise par ce mode de déplacement.

À l'origine le grand boulevard devait essentiellement accueillir le célèbre Mongy (du nom de l'inventeur du tramway local). L'emprise initiale de 20 mètres prévue pour sa circulation fut portée à 50 mètres pour donner une place confortable à chaque usager.

Les piétons disposent alors de deux larges trottoirs de 3,50 m le long des habitations. Les cyclistes ne sont pas oubliés. Il faut dire qu'à l'époque, le Nord-Touriste, puissante association de défense des cyclistes dont le siège était à Roubaix et qui comptera jusqu'à 70 000 membres, veillait. On peut ainsi lire dans son bulletin officiel de 1907 que le Nord-Touriste effectua une visite le 17 février pour « parcourir le tracé du nouveau boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing et voir l'état actuel des travaux », guidé par M. Grimpet, ingénieur des Ponts et Chaussées dont le Nord-Touriste se félicite « de la juste compréhension qu'il a des besoins et des desiderata des cyclistes de notre région ».

La « puissance » de l'association est telle que son bulletin de 1913 nous informe que « des poteaux qui doivent supporter des écriteaux émaillés concernant les règlements sur la circulation et les avantages du Nord-Touriste sont placés sur le Grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing et constitueront bientôt une propagande des plus intéressantes pour notre Société ».

Cette période bénie pour le vélo fut de courte durée et, très vite, l'avènement de la voiture individuelle rognait l'espace pour assurer toujours plus de fluidité et de possibilité de stationnement, avec comme paroxysme la réalisation des mini-tunnels dans les années 70 qui transformeront ce boulevard urbain en autoroute urbaine.

La place du vélo est aujourd'hui comptée : piste bidirectionnelle de 2 m à 3 m de large, temps de feux jamais supérieur à 8 secondes pour une attente comprise entre 2 et 3 minutes..., surface de roulement entravée par les innombrables racines qui rendent la circulation impossible sur certaines sections de la piste cyclable qui subit curieusement, seule, les velléités des arbres alors que la chaussée centrale reste immaculée.

La requalification annoncée devra permettre au Grand Boulevard de retrouver le juste équilibre entre les modes qui était le sien lors de sa création... mais restons vigilants car le rêve de certains de nos édiles est celui d'une voie entièrement enterrée, qui sous prétexte d'offrir plus de confort aux piétons et aux riverains permettrait l'absorption de plus de places de stationnement et d'un trafic dépourvu d'obstacle... nostalgie de la grande époque pompidolienne quand tu nous tiens !

Michel Anceau

*Ci-contre : extrait du bulletin du Nord Touriste de 1909
La piste cyclable du Grand Boulevard au début du XXe siècle ;
admirez le seuil zéro qui en marque l'entrée.
Ci-dessous : profil-type du Grand Boulevard à sa création*



Le Grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing

RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Par arrêté en date du 10 août 1909, M. le Préfet a réglementé ainsi qu'il suit la circulation sur le grand boulevard de Lille à Tourcoing et à Roubaix.

Article premier. — La chaussée centrale empierrée est exclusivement réservée aux voitures suspendues ou aux automobiles servant au transport des personnes et aux voitures suspendues servant au transport des marchandises, attelées d'un seul cheval si elles sont à deux ou trois roues et de deux chevaux si elles sont à quatre roues. La circulation des autres voitures y est interdite jusqu'à nouvel ordre, sauf les exceptions suivantes :

1° La chaussée centrale de la route comprise entre le chemin de Wallincamps ou de Barceul (vicinal ordinaire n° 9 de la Ville de Lille) et le croisé Laroche (chemin d'intérêt commun 144) qui remplace un chemin vicinal supprimé, sera accessible à toutes les voitures dans les conditions réglementaires habituelles ;

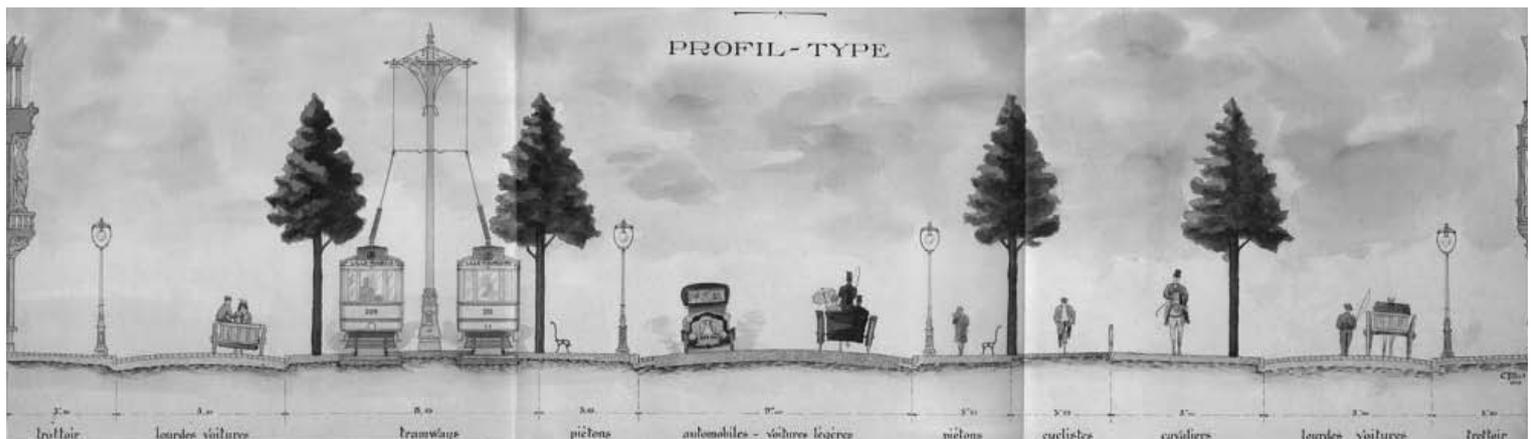
2° Les riverains qui auront à faire effectuer des transports lourds, soit pour des constructions neuves, soit pour l'entretien des constructions ou cultures existantes devront solliciter une autorisation écrite qui sera délivrée par l'agent voyer cantonal ou son délégué.

Les voituriers devront toujours être porteurs de cette autorisation qui limitera la longueur de la chaussée qu'ils pourront utiliser.

Art. 2. — La piste en scories établie sur le côté gauche de la chaussée centrale, entre les deux rangées d'arbres et contre la rangée intérieure, est exclusivement réservée aux cyclistes. Il est expressément interdit à ces derniers de circuler sur les trottoirs réservés aux piétons et sur la piste réservée aux cavaliers.

Art. 3. — La piste établie sur le côté gauche de la chaussée centrale, entre les deux rangées d'arbres et contre la rangée extérieure, est exclusivement réservée aux cavaliers. Il leur est expressément interdit de circuler sur les trottoirs réservés aux piétons et sur la piste réservée aux cyclistes.

Art. 4. — Les riverains de la route, qui voudront amener des matériaux sur leur terrain pour y bâtir, devront établir une piste en scories suivant les indications du Service Vicinal, depuis la chaussée centrale jusqu'à leur propriété, et un coffre solide en bois, entourant et protégeant complètement les bordures sans intercepter l'écoulement des eaux.



Savez-vous ce qu'est un caca-béton ?

Oh non il ne s'agit pas de ce que votre petit dernier peut laisser dans la cuvette des W.C., mais bel et bien d'une crotte ... en béton ! N'en avez-vous jamais rencontré ?

Allez, je vous mets sur une piste (cyclable !) : celle, par exemple, du prolongement de l'avenue de l'Hippodrome à Lambersart à hauteur de la voie rapide (rocade nord-ouest N352) en revenant vers Lille. Vous en trouverez sur la piste au dessus du pont. Vous en retrouverez plus loin au niveau du feu à l'intersection avec la rue Monge.

Poursuivez votre chemin : le petit animal qui produit ces crottes s'est encore lâché en haut du pont franchissant les voies ferrées... continuez vos recherches, vous en trouverez au niveau du feu de l'avenue du Colisée.

Vous remarquerez alors que l'animal prend certaines habitudes :

- sa crotte est certainement un signe de reconnaissance : elle est faite pour rester. Elle est déposée dans un endroit tranquille, de préférence sur le bord de la route là où elle ne dérange pas l'usager automobiliste...

- L'animal a besoin d'être aidé par la pesanteur et les accélérations : démarrage, accélération en pente ascendante, virage vers la gauche sont autant de facteurs qui aident notre petit animal à se soulager.

- sa crotte n'est pas pour autant homogène : si au travers du béton vous trouvez quelques cailloux bien durs c'est bien plus amusant !

- à l'instar des bouses de vache la crotte met quelque temps à se solidifier : 24 à 48 heures suffisent à fournir un conglomerat dur et inattaquable : béton je vous dis ! Une étude a été faite en ce sens cet hiver au feu de l'avenue Becquart à l'intersection avec l'avenue Bailly du Croquet.

- Les crottes sont parfois si bien fossilisées qu'on n'hésite pas à les recouvrir de la célèbre peinture verte des bandes cyclables sans les dégager ! (avenue de l'Hippodrome /rue Monge)

- Notre étude a montré que la masse totale d'une série de déjections peut aller jusqu'à 10 voire 20 kilogrammes en cas de constipation sévère.

Si les crottes de chiens sur les trottoirs sont verbalisée à hauteur de 35 € je propose qu'il en soit autant pour le propriétaire lorsqu'un caca-béton est lâché sur la chaussée...

Mais surtout : un bon conseil, n'essayez pas de faire comme moi et de les nettoyer par vous-même avec un burin casse brique et un marteau : vous risqueriez d'être verbalisé par la maréchaussée pour, je cite, « détérioration de bien public » ! Vous l'avez compris le petit animal est d'une espèce protégée...

À ce jour le plus beau spécimen que j'ai trouvé sur la commune se trouve dans le virage au début de la voie d'accélération d'entrée sur la N352 (entrée n°7 en allant vers Marcq-en-Baroeul)

Mais je suis sûr que vous verrez que le territoire de notre animal est vaste... À une époque on pouvait en trouver dans la montée du pont de l'écluse Saint Hélène à Saint-André.

J'en ai encore rencontré un autre en revenant vers Lille, rue du Faubourg de Roubaix en face de la station de métro Pellevoisin...

Un beau spécimen ? Un endroit inédit ? Faites nous part de vos découvertes... et tant pis si la route est moins agréable pour nos bicyclettes !

Rémi Laloux



Démarrage de travaux sur le pont Jules Guesde à Lomme

La rue Jules Guesde est un axe primordial à Lomme d'une dangerosité reconnue. Cette voie départementale est très fréquentée, c'est la seule liaison directe entre les quartiers du Marais et de Mont-à-Camp d'un côté, du Bourg et de la Délivrance de l'autre.

Vitesse, circulation très dense, notamment de camions, trottoirs étroits, chaussée dégradée, virage serré, pente importante, tous ces paramètres rendent très délicate la cohabitation des voitures, camions, cyclistes, et piétons. Afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics, depuis un an, les Verts de Lomme organisent chaque trimestre l'ascension du pont Jules Guesde, pour insister sur les risques qu'en courent les piétons et cyclistes qui empruntent cette rue. Ces manifestations ont rassemblé les Verts, les piétons et les cyclistes lommeois.

Suite à la quatrième édition, la persévérance a enfin porté ses fruits. Le 22 juin dernier la mairie a annoncé un programme de travaux en deux temps.

Cet été, réfection des trottoirs et de la chaussée avec pose de ralentisseurs afin de réduire la vitesse qui sera limitée à 30 km/h.

La deuxième phase prévue vers 2012, prévoit un réaménagement beaucoup plus large, afin d'aménager une voie spécifique aux circulations douces. Mais les études sont encore en cours, donc patience. Restons vigilants afin que ce projet voie réellement le jour.

Christophe Herlin

Que fait la police ?

Distribution de PV factices par les parents du vélobus

Pour marquer les esprits, les parents qui accompagnent leurs enfants tous les jours à vélo depuis deux ans ont souhaité agir le dernier jour d'école avant les vacances d'été. Et n'hésiteront pas à répéter l'action à la rentrée si aucun changement n'a lieu de la part des automobilistes. Il est 8h15 ce matin 2 juillet à l'arrêt Littré, près du marché de Wazemmes.

La caravane de la dizaine d'enfants qui composent le vélobus de l'école Pasteur s'ébranle pour suivre son trajet, quotidien depuis septembre 2007.

Après passage aux arrêts habituels, rue Barthélemy Delespaul puis rue Caumartin, ils ont une fois de plus droit à des « exercices » de slalom le long d'une ribambelle de voitures garées en double file rue de Fleurus. Des parents au volant, des enfants qui ouvrent les portières sans vraiment s'assurer de l'absence d'obstacles, qu'il s'agisse d'autres voitures en stationnement ou de... cyclistes de passage.

Pour ce dernier trajet de l'année scolaire 2008/2009, les parents qui accompagnent le bus cycliste depuis ses débuts ont décidé de montrer leur mécontentement en distribuant symboliquement des PV et un petit texte explicatif de l'action. Tout se passe avec le sourire, même si le danger est bien réel. Les automobilistes, très souvent de mauvaise foi, trouvent toujours une bonne raison pour justifier leur comportement, et ne voient pas en quoi ils représentent un danger pour les autres.

En espérant que cette action les sensibilise à une meilleure prise en compte des autres usagers de la rue, et non plus de la route.

Sébastien Torro-Tokodi



IMMATRICULATIONS	CONTRAVENTION 0000000000001	DEPT	A VOTRE SERVICE	tous les jours	DATE	TIMBRE POSTE TARIF LETTRE
NOM						<p>Association Droit Au Velo (ADAV)</p> <p>www.droitauvelo.org</p>
PRENOM						
ADRESSE						
CODE POSTAL			COMMUNE			
PERMIS DE CONDUIRE						
NATURE DE L'INFRACTION						
Stationnement Gênant !						
MONTANT DE L'AMENDE FORFAITAIRE						
COPIER 230 FOIS :						
« Je dois respecter les emplacements réservés aux bus, vélos, piétons et personnes à mobilité réduite »						

SORTIE VÉLO AU CONSEIL GÉNÉRAL À VALENCIENNES

Fin mai, dans le cadre de l'agenda 21, une sortie pédagogique en vélo a été proposée à quelques agents volontaires de l'unité territoriale de Valenciennes.

En préambule, Sébastien a présenté un diaporama rappelant les règles essentielles à connaître pour pédaler sereinement en ville. Cette présentation a permis d'ouvrir un dialogue sur la place accordée aux cyclistes sur la voirie.

Ensuite, c'est dans la ville, à vélo, que nous avons guidé ces nouveaux cyclistes urbains. Au menu, nous avons parcouru les boulevards,

emprunté quelques giratoires et pénétré les quartiers les plus denses en circulation routière. Nous en avons aussi profité pour rouler sur les nouveaux aménagements cyclables du boulevard Harpignies, et en expliquer les anomalies de conception. Notre parcours nous a également conduit à emprunter les double-sens cyclables et de les faire apprécier par tous.

Après ce petit tour de ville, par une belle journée printanière, tous les participants ont été ravis de constater que l'on pouvait circuler aussi agréablement en ville à vélo. Ces nouveaux adeptes du vélo urbain ont semblé convaincus que le vélo n'est pas uniquement un objet de loisir pour les vacances, mais un véritable mode de déplacement pour la ville.

Alain Legrand et Sébastien Torro-Tokodi

Des vélos en libre service pour Lille Métropole : les opérateurs s'apprêtent à répondre à l'appel d'offre

5000 vélos en libre service sont annoncés en 2011. Contrairement à Lyon ou Paris, le service délivré ne sera pas lié à une concession publicitaire, mais rattaché à la délégation d'exploitation du service de transport en commun.

On devrait retrouver ces vélos à Lille, Roubaix et Tourcoing, et dans la première couronne dense de ces villes. Le service devrait être complété par des possibilités de gardiennage des vélos à proximité des principaux points de rabattement sur les transports en commun.

D'ores et déjà la société Kéolis, qui exploite actuellement le réseau Transpole, affûte son argumentaire pour répondre conjointement avec la société Décathlon à l'appel d'offre de la communauté urbaine.

Cette dernière société teste actuellement le dispositif qu'elle proposera sur son site Campus de Villeneuve-d'Ascq. On peut y découvrir un module de gardiennage sur deux niveaux avec ouverture magnétique sécurisée, et un rail permettant le retrait et le dépôt des vélos en libre service, constitués pour l'instant de la flotte de vélos affectée au personnel pour se déplacer d'un site de l'entreprise à l'autre.

Michel Anceau



Support d'accroche pour VLS



Rail avec support pour dépôts des vélos en libre-service



Abri fermé en test



Aménagement intérieur de l'abri sur deux niveaux.



BIENTÔT !



La fiche n°7 « Attention aux cyclistes ! Conseils aux automobilistes » vient de sortir.

Après plusieurs mois de travail, la fiche n°7 est désormais disponible ! Elle s'adresse aux automobilistes et a pour objectif de leur expliquer comment appréhender les situations où ils peuvent rencontrer des cyclistes. Ceci dans le but d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers.

Ce document a été édité à 21 000 exemplaires grâce au soutien de nos partenaires institutionnels : Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine et le Conseil Général du Nord, ainsi que de la Fondation Norauto et du Plan départemental d'actions de sécurité routière de la Préfecture du Nord.

N'hésitez pas à passer dans nos locaux pour en retirer et les distribuer autour de vous.

NB : Deux clins d'œil au militant aux 7 vitesses dans le moyeu se sont glissés dans le document, à vous de les retrouver ;-)

La fiche n°8 « À vélo la nuit, l'éclairage c'est vital ! » sera bientôt disponible.

La prochaine fiche ADAV traitera de l'éclairage des vélos, élément tellement indispensable ! Cette fiche sera réalisée grâce au soutien de nos partenaires institutionnels : Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine et du Conseil Général du Nord, ainsi que du Plan départemental d'actions de sécurité routière de la Préfecture du Nord.

Elle sera disponible à partir du mois d'octobre, n'hésitez pas à venir en chercher pour les distribuer.

De plus, au moment du changement d'heure, durant la semaine du 19 au 23 octobre, nous proposons d'organiser des opérations de sensibilisation à l'importance de l'éclairage à vélo. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer et/ou organiser ce genre d'animations sur votre commune !



Sabine Geneste

Un autre monde

Le samedi 27 juin dernier, le jour à peine levé, un attroupement de cyclistes et de piétons se fait près d'un autocar muni d'un appendice assez rare : une remorque qui ressemble à un gros frigo. Et que font les cyclistes, ils engouffrent leur monture dans la dite remorque pour partir de Béthune vers un autre monde, inconnu de beaucoup....



Destination le pays du paradis des cyclistes et plus particulièrement la ville de Gouda, en Hollande, que l'on peut comparer au point de vue taille à Béthune, mais seulement au point de vue de la taille...

Mais pourquoi Gouda ? Robert van Rijn cycliste émérite, membre très actif de l'antenne Béthunoise de l'ADAV, d'origine hollandaise, nous a concocté depuis des mois ce voyage pour que nous puissions voir en vraie grandeur ce que sont un pays et une ville qui ont pris en compte la circulation et la sécurité des cyclistes. Robert avait beau m'en parler, c'est comme pour le Paradis, il doit falloir y être pour vraiment se rendre compte du bonheur que c'est...

Le voyage avait été minutieusement préparé, chaque cycliste recevant une carte en couleur de la région de Gouda sur laquelle toutes les pistes cyclables sont indiquées et chaque piéton un plan de la ville avec les curiosités à voir ou visiter et les lieux à ne pas manquer : magasin de fromage (devinez lequel ?) et de harengs crus (un pur régal quand on ferme un tant soit peu les yeux).

Pour arriver au site des 21 moulins à vent qui autrefois permettaient de remonter l'eau des polders vers un bras de mer nous avons emprunté une route sur le dessus d'une digue, route d'environ 4 mètres de large, mais sur laquelle étaient tracées deux bandes cyclables. Sur une voie rapide, nous avons ensuite franchi une large rivière sur un pont routier, flanqué de son petit frère pour les cyclistes.



Je n'arrivais pas à poser le regard à l'extérieur du bus sans voir au moins un cycliste sur un aménagement cyclable adapté. Je me pinçais pour voir si je ne rêvais pas... Il paraît que les maisons à vendre sont rares et très chères, dommage !

Puis vint le moment fatidique où, nous allions pouvoir nous rendre compte non seulement avec nos yeux mais aussi avec nos pneus... Ayant oublié de prendre un pédalo, j'ai failli me retrouver à la baïlle en voulant prendre un bac, celui-ci me faisant un pied de nez en appareillant plus vite que je ne peux l'écrire... quelques photographes ne manquant pas d'éterniser l'instant.



Tout rentra dans l'ordre avec le bac suivant et les travaux pratiques commencèrent. Le seul mot d'ordre était de rejoindre Gouda pour 17h30. Les plus courageux entamèrent un périple de 50 kms, les autres des distances plus courtes, l'un d'entre eux (dont j'étais !) se contentant de gagner directement Gouda, il fallait bien goûter les spécialités du pays.

Là, l'émerveillement continua : des belles pistes bien larges et bien séparées des routes, une signalisation spécifique avec les numéros des voies cyclables, qu'il fallait cependant parfois retrouver avec l'aide de cyclistes du pays, toujours très complaisants. J'ai même reçu des félicitations d'un tennisman à vélo pour mes équipements sécurité : casque et surtout écarteur de danger (merci l'ADAV !).

Un moment, un mirage : un garage à vélos en plein désert ou plus exactement en pleine campagne pouvant en contenir au moins une quarantaine, à rendre jaloux tout animateur de l'ADAV qui rêve de pouvoir un jour convaincre sa municipalité ou sa communauté de communes de réaliser des aménagements dignes de ce nom, il paraît que des bus passent par là....

Le clocher de la cathédrale de Gouda, servant de repère, j'arrivais dans la ville ensoleillée au milieu de cohortes de cyclistes et de piétons, les automobilistes conduisant de façon apaisée, comme on aimerait qu'ils fassent chez nous.

La grand-place n'était pas loin, avec une animation de tous les instants aux alentours d'un marché animé, avec ses marchands de fleurs, de fruits et légumes, de fromages et aussi d'accessoires pour vélos. Il fallait se frayer un chemin pour avancer au milieu de toute cette agitation sympathique et bon enfant. Des centaines de cyclistes et de vélos laissés par leurs propriétaires (non, ce n'était pas à Marseille !) se mêlaient aux piétons sur une place qui leur était entièrement dédiée. Ici nul besoin de construire un parking souterrain qui laisse des dettes pour 30 ans !

Une terrasse nous accueillait pour dévorer un sandwich réconfortant. Des groupes folkloriques, un orgue de Barbarie répandaient leurs notes mélodieuses sur cette place où le bruit des moteurs n'avait pas sa place.

L'après-midi permit de flâner dans la ville qui me laissait l'impression de rêver éveillé.

Déjà, l'heure du retour sonnait. Il fallait déposer monture dans la remorque et chacun de rentrer avec des images inoubliables de cette journée qui nous a transportés dans un autre monde, mais qui nous a montré qu'il suffit de vouloir pour réussir à faire entrer vraiment le vélo dans la vie quotidienne de chacun.

Et merci encore à Robert et Christiane qui n'ont pas ménagé leur peine et leur temps pour faire de Gouda, la cible à atteindre pour Béthune et ses environs... De nombreux numéros de l'heure au vélo paraîtront avant de pouvoir le relater... Merci aussi à toutes les participantes et participants qui ont apporté leur joie et leur bonne humeur et à Pascal et ses airs d'accordéon.

Daniel Dourlens

Animateur de l'antenne ADAV de Béthune



Gérard et les origines du groupe « ADAV Balades »

Ces origines remontent à une « vélorution » en 2006 où Dominique Thanin nous a proposé de faire, le lendemain, une balade par les chemins de halage. Nous nous sommes retrouvés régulièrement avec un groupe informel à découvrir qu'il était possible de rouler à bicyclette dans la nature loin des voitures.

Dominique nous avait proposé une balade jusqu'à Courtrai. Gérard et moi-même étions un peu dubitatifs car la distance nous semblait importante (même avec un retour prévu en train). Gérard avait du mérite avec son Peugeot d'un demi-siècle qui avait tendance à se dégonfler (je parle du vélo). C'était possible, nous l'avons fait !

Après plusieurs dimanches d'expériences diverses et variées, nous avons décidé de faire un aller-retour Lille-Gand avec une nuit en auberge de jeunesse (fin octobre 2006). Nous étions plus de dix à vouloir participer à cette aventure. Le week-end venu... nous n'étions que deux : Gérard et moi... Une partie du trajet était connue (jusqu'à Courtrai), j'avais une carte du Nord de la France qui englobe une partie du sud de la Belgique, mais Gand n'est pas sur cette carte. Nous nous sommes trompés (je corrige, je m'étais trompé : j'étais le guide), mais notre altruisme nous remit sur le bon chemin. En effet, une jeune femme avec son enfant dans son landau tentait de monter des escaliers ; nous nous sommes arrêtés pour l'aider et c'est ainsi que nous apprîmes que nous nous dirigeons vers Bruges... et non vers Gand. Le résultat de cette erreur : 20 km de plus et donc un total de 130 km (avec le vent dans le dos, c'était relativement facile, mais quand même impressionnant !). L'accueil à l'auberge de jeunesse fut chaleureux avec en bonus un orchestre constitué de jeunes musiciens et le petit déjeuner était copieux. Heureusement car nous avons 110 km pour le retour, avec un vent de face qui me rendit la tâche difficile. J'étais continuellement à l'abri de Gérard qui ne semblait nullement gêné par ce vent. Par contre, sa façon de pédaler par à coups était déstabilisante en particulier au moment où il appuyait à nouveau sur les pédales avec une puissance qui me surprenait et qui me laissait loin derrière lui (bref, nous pédalions de façon différente).

Pendant ces balades, nous échangeons en évitant les sujets professionnels. Gérard émettait le souhait de la création d'un groupe balades par l'ADAV ; Dominique considérait que c'était contraignant (je pense qu'il avait déjà vécu une expérience de ce type). Pour ma part, je faisais remarquer que l'ADAV était le fruit de ses adhérents.

Nous avons fait d'autres circuits à vélo. Nous avons ainsi programmé un circuit de plusieurs jours ; je me souviens de la partie que j'ai effectuée :

Lille-Anvers en passant par Gand, mais n'ai pas souvenir de la suite que je n'ai pas effectuée. Bloqué par un problème mécanique (le genou gauche coincé), j'ai dû reprendre le train pour Lille. Gérard a fait le reste du parcours seul.

Par la suite Gérard proposa la création du groupe ADAV Balades. Il voulait m'associer à cette aventure. Je disais oui pour les circuits mais refusai la partie rédactionnelle qu'il a pris à son compte de façon professionnelle : il agrémentait ses textes d'informations touristiques, historiques, géographiques, etc., et de photos qui attiraient l'attention et donnaient envie de participer.

Le groupe « ADAV Balades » s'identifie en grande partie à Gérard qui sait motiver les uns et les autres à organiser des circuits.

Gérard, depuis fin juin de cette année, a décidé de plus être le coordonnateur. Son action durant ces deux années a permis de recruter de nouveaux membres, dont certains ont découvert les joies de ces promenades physiques, culturelles et amicales. Certains goûtent les bières de Belgique, ce qui m'intéresse, ce sont les capuccinos... Nous nous rappelons ce restaurant sympathique au milieu de la forêt, les morceaux de guitare joués par Guy à Jenlain, les petits déjeuners aux auberges de jeunesse, les trois crevaisons sur une seule balade du vélo de Nicole et les travaux sur le chemin de halage de Courtrai qui ne sont toujours pas terminés (4 ans, c'est quand même long...!).

Gérard, c'est aussi d'autres aventures : le Cyclothon vers Cassel, Dynamobile, la Caravane Vanne). Nous sommes nombreux à les connaître grâce à lui. Il a d'autres idées à nous faire partager : la dernière dont j'ai connaissance : proposer une petite promenade de découverte aux collègues de travail.

Gérard a beaucoup participé à la promotion du vélo et continue de le promouvoir. Merci Gérard pour ces belles promenades, merci pour la planète (le vélo vaut mieux que la voiture !). Dans vingt ou trente ans, quand le vélo sera roi et la bicyclette la petite reine, nous passerons au vélo couché aérodynamique et nous parcourrons 300 km par jour. En attendant, nous avons d'autres aventures : le Nord de l'Europe à découvrir, la traversée de la France par les véloroutes, les grandes villes d'Europe par train + vélo, Lille-Istanbul (congé sabbatiques, retraite, en vélo couché,...).

Gérard, une fois encore merci, et je pense que tu l'as compris, j'ai de l'estime et de l'affection pour toi.

Claude Hanquez

BULLETIN D'ADHESION

**Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs,
Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...**

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

- J'adhère à l'ADAV et recevrai le journal "l'heurO vélo" et ma carte d'adhérent-e**
- Adhésion individuelle : 14 euros
- Adhésion chômeur/étudiant : 8 euros
- Adhésion couple : 25 euros
- Adhésion famille : 25 euros + 1 euro par enfant
(3 personnes : 26 euros ; 5 personnes : 28 euros)
- Membre de soutien > 25 euros
- Association : 25 euros
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 euros
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de euros à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel : @

Date de naissance :

LES TOPOGUIDES RV SONT ARRIVÉS

L'ADAV vient de se procurer, afin de faciliter leur consultation par ses adhérents, la collection complète des topoguides des véloroutes balisées de Wallonie. L'opportunité pour l'ADAV, également, de manifester sa sympathie et son soutien à ses amis de Rando-Vélo.

Rando-Vélo est une asbl (association sans but lucratif) belge qui repère des itinéraires cyclistes à l'écart des grands axes automobiles, qui les balise et qui les publie dans des topoguides. Les réseaux RV, balisés jaune sur bleu (la symbolique du soleil sur la mer), relient entre elles les différentes localités de Wallonie et empruntent, le plus souvent possible, le RAVeL (le Réseau Autonome wallon des Voies Lentes), l'équivalent de nos voies vertes françaises.

Ces parcours cyclistes communiquent avec les réseaux véloroutiers allemand et luxembourgeois et avec les LF-routes flamandes et néerlandaises. Le descriptif ci-dessous en donne la liste exhaustive au 1^{er} septembre 2009 :

RV 1 « Au fil de l'eau », 129 km : Bruxelles - Halle - Ronquières - Seneffe - Thuin - Barrage de la Plate Taille - Chimay.

RV 2 « La Namuroise », 177 km : Hoegaarden - Jodoigne - Namur - Prondeville - Dinant - Gedinne - Vresse-sur-Semois - Bouillon. (alternative Eghezée - Namur par Daussoix, RAVeL 2, 19 km)

RV 3 « La Hennuyère - Fagne - Famenne », 227 km : Grammont - Lessines - Soignies - La Louvière - Estinnes - Erquelines - Chimay - Couvin - Viroinval - Fumay (France) - Gedinne. (variante RV 301 par Enghien : 13 km ; variante RV 302 par Mons : 46 km)

RV 4 « Herve - Fagne », 112 km : Liège - Herve - Thimister - Eupen - Bütgenbach - Frauenkron (Allemagne).

(variante RV 401, 30 km : Thimister - Aubel - Hombourg - Trois Bornes - Aachen (Allemagne) ; variante RV 402, 21 km : Eupen - Hauset - Aachen (Allemagne) ; variante RV 408, 6 km : Noir Tier (Robertville) - Waimes ; variante RV 411, 13 km : St-Martens-Voeren - Sippenaeken).

RV 6 « Picardie - Ardennes », 330 km : Tournai - Soignies - Ronquières - Genappe - Villers-la-Ville - Sombreffe - Floreffe - Namur - Profondeville - Hamois - Champlon - Bastogne - Wiltz (Luxembourg).

(la Wallonie picarde est la nouvelle appellation du Tournaisis).

Le RV 6 sera bientôt, grâce à la coopération active du groupe-balades de l'ADAV avec Rando-Vélo, prolongé jusqu'à Lille. Le Nord de la France sera ainsi, très prochainement, relié au Grand-Duché de Luxembourg par un magnifique parcours véloroutier balisé passant par Tournai et par Namur...

RV 7 « L'Ardennaise », 211 km : Bouillon - Libramont - Champlon - La Roche-en-Ardenne - Durbuy - Tilff - Liège - Visé.

RV 8 « La Transwallone » :

RV 8-Ouest, 205 km : Mont-de-l'Enclus - Tournai - Mons - Thieu - Estinnes - Thuin - Ham-sur-Heure-Nalinnes - Gerpinnes - Aiseau-Présles - Floreffe - Namur.

RV 8-Est, 222 km : Namur - Huy - Liège - Esneux - Aywaille - Francorchamps - Malmédy - Saint-Vith (à la frontière luxembourgeoise).

RV 10 « Les Capitales », 82 km : Bruxelles - Wavre / Louvain-la-Neuve - Namur.

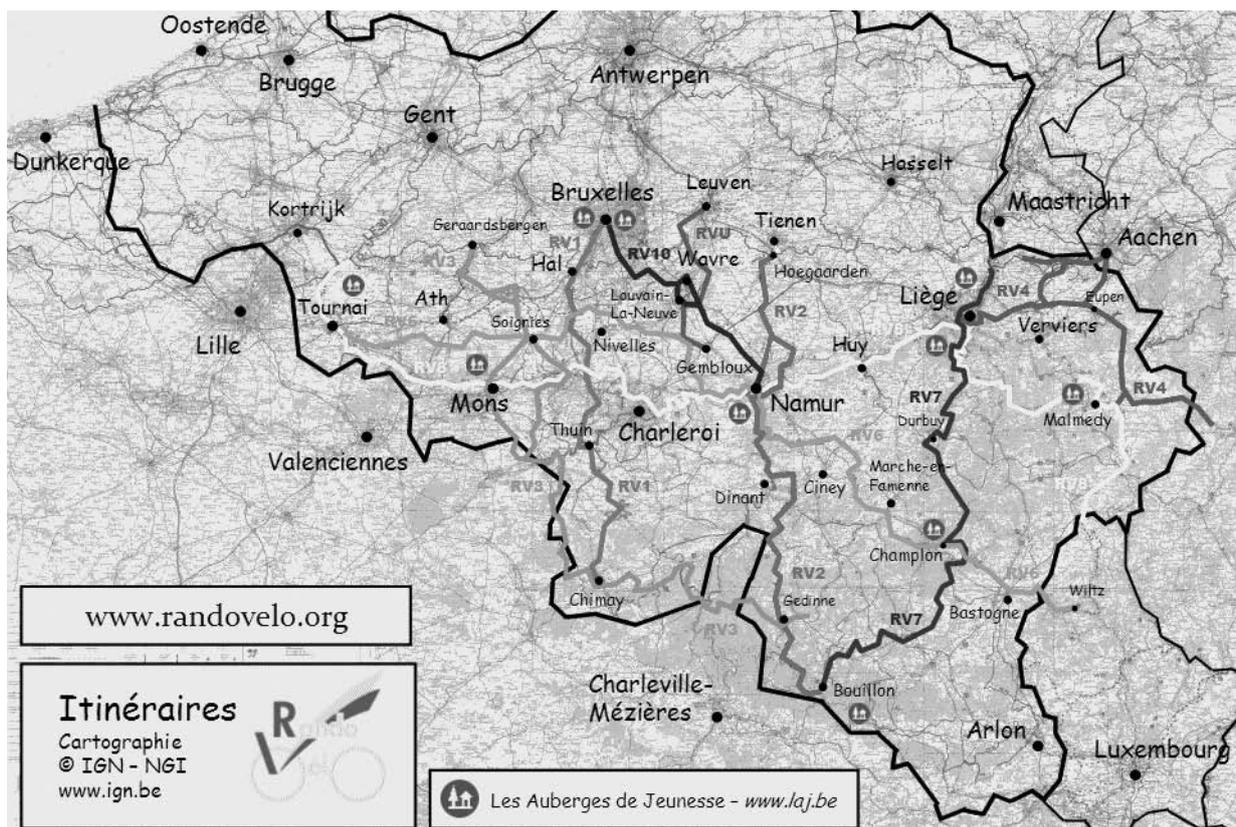
RV U « L'Universitaire », 61 km, Leuven - Gréz-Doiceau - Louvain-la-Neuve - Gembloux.

Si les topoguides RV peuvent être consultés gratuitement dans les locaux de l'ADAV (prévenir si possible, 03 20 86 17 25 ou info@droitauvelo.org, de son arrivée), ils peuvent également être achetés directement, 7 € l'unité, auprès de Rando-Vélo.

À noter également que les itinéraires RV existent également maintenant, depuis peu, sur un CD planificateur pour GPS vélo.

Renseignements complémentaires : <http://www.randovelo.org/fr/index.php>

Gérard





Voyager à vélo...

Voyager + lentement + écologie + longtemps = voyage à vélo.
C'est de cette équation longuement réfléchie dans nos esprits qu'est née l'idée de ce voyage.

Mardi 7 avril : départ ! Nez au vent, nous sommes partis, destination inconnue, avec pour seul moteur nos mollets et notre motivation.

C'est une bonne partie des côtes françaises que nous avons parcourues, de Saint-Valéry-sur-Somme à Bordeaux, en passant par Le Havre, Saint-Brieuc, Brest, Nantes, Noirmoutier, Les Sables-d'Olonne, La Rochelle et l'Île de Ré...

Ensuite, le canal de la Garonne nous emmena de Bordeaux à Toulouse, et le canal du Midi, de Toulouse à Carcassonne.

Le hasard nous a conduit à Rome fin mai, rendez-vous international des cyclistes militants pour la 6^e « Critical Mass », et nous n'avons pas été déçus : quelle ambiance ! Cela nous a permis de découvrir l'Italie et la Toscane, quelque peu vallonnées !

Enfin, l'accueil suisse et allemand réservé aux cyclistes valut le détour : leurs aménagements cyclables nous ont fait pâlir d'envie !

Le périple s'est achevé par l'Alsace et la Champagne-Ardenne, le soleil nous accompagnant jusqu'à Lille.

Trois mois de coups de pédales, de dépaysement « de proximité », de beau et mauvais temps, de rencontres, d'émotions, de complicité...

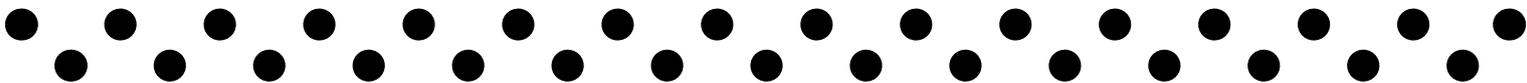
Trois mois au grand air, en pleine nature, sur des rythmes enfin physiologiques et adaptés à l'humain, favorisant la simplicité et la rencontre.

4 000 km à redécouvrir notre pays, ses innombrables jolis coins, ses nombreuses vélo-routes et pistes cyclables, ses proches voisins européens.

De ce voyage, nous sommes revenus heureux d'avoir pu éprouver ce mode de déplacement « écolo » : nous avons voyagé « à l'intérieur »* ; et le vélo continue tranquillement de faire sa révolution dans nos esprits...

Camille Delcour

* *Petit traité de vélosophie,*
D. Tronchet



Drôme

Il n'y a guère de départements où mon vélo n'ait pas posé ses roues : le 29 sans doute, au désespoir de mes amis bretons. D'autres où j'aime à revenir souvent, retrouver des routes enchantées ou en découvrir de nouvelles. Le 26 est certainement mon préféré : du Sud-Vercors aux Baronnies en passant par le Diois, on traverse dans la Drôme tout un éventail de montagnes ensoleillées et de minuscules villages endormis.



Cette année, on s'est contenté d'admirer le Ventoux (dont le sommet appartient d'ailleurs au Vaucluse voisin et bourgeois) d'en bas si l'on peut dire, grimant paresseusement les lacets tranquilles et parfumés de lavande du col de Perty, au panorama infini, plutôt que les pentes, encombrées et surchauffées par le gazole, du Géant de Provence. Ce soir-là, après bien d'autres ascensions, on arrivera affamé et heureux dans une belle maison d'hôtes aux volets bleus, *À l'abri du Ventoux.*

Bien sûr, le cycliste chti fait honneur ici aux gastronomies dauphinoise et provençale, il adore même en abuser ; pour autant, il n'est pas si dépaycé : savez-vous qu'à Nyons ou Saoû par exemple, on brasse des bières fameuses au petit goût flamand ?

On n'est pas souvent seul à pédaler sur les routes ou chemins : voilà un département finement jalonné d'itinéraires cyclotouristiques ou VTT ; ma Michelin me suffit, mais si l'on n'aime pas les cartes, on peut se laisser guider par un balisage efficace. Un réseau dense et bien entretenu (il semble que l'on ait renoncé au terroriste gravillonnage annuel !), un trafic motorisé très discret, il n'est point besoin en Drôme de parquer les cyclistes : presque tout ici est véloroute ou voie verte !

Un gros point noir cependant : accéder à vélo à la gare Valence-TGV ou en sortir sans se retrouver aspiré sur la voie rapide demandera, même avec une bonne carte, une certaine dose de patience ! Tous ces plaisirs se méritent...

Benoît Cousin



Dynamobile 2009 : « J'ai l'impression d'être sur une autre planète... »

De retour de la quatorzième édition de Dynamobile ⁽¹⁾ (voir article dans le précédent numéro de l'Heurovélo), voici des réactions à chaud prises le dernier jour de quelques participants de l'édition 2009. Nous étions quelque 170 cyclotouristes (enfants, ados, familles ou adultes venus seuls) qui parcoururent les 600 km de Bruxelles à Châlons-en-Champagne en longeant les berges de la Meuse. Dans les villes traversées, nous avons rencontré les élus en présence des associations locales de défense du vélo qui ont exprimé leurs souhaits d'aménagements de l'espace public pour rouler en toute sécurité. La météo étant des nôtres, ce furent des vacances formidables.

Claude, 57 ans (le 12 novembre), Thumeries 1^{re} expérience :

« Venez découvrir l'excellente cuisine végétarienne, on ne s'en lasse pas ! Grand plateau, petit pignon, c'est un couple d'enfer. On revient en forme en étant parti tout en formes arrondies. Il y a toujours quelqu'un avec qui parler et chacun est intéressant. »

Brigitte, 53 ans, La Madeleine, 1^{re} expérience :
« Venez découvrir la Charmoy, la Courtoise qui vous délivrent le soir leur délicieuse mousse en guise de réconfort. Le bonheur est dans l'assiette mais aussi dans le verre du soir. Association qui fabrique des amoureux. Aujourd'hui, le 23 juillet, c'est la Sainte Brigitte et nous avons franchi les coteaux du Rayon. Nous sommes les forçats de la route : même Dieu s'est reposé le 7^e jour, mais pas nous ! ».

Véronique, 25 ans, Bruxelles, 1^{re} édition :
« J'ai l'impression d'être sur une autre planète, la vie avec l'autre est facile. On se sent porté non seulement par le vélo, mais aussi par les autres. J'ai envie de revenir. Je pars heureuse, contente de ce que j'ai vécu. Ce n'est pas seulement une expérience de vélo, mais humaine, enrichissante. »

Jean-Marc, 52 ans, Ronchin, 1^{re} expérience :
« Découverte. Ambiance naturelle. Equipe ADAV : 20/20. Je n'ai jamais eu faim. J'ai vu des enfants heureux, des ados heureux, des parents heureux, des grands-parents heureux et des organisateurs au top. Le dernier jour, je suis nostalgique. Je suis ravi d'avoir vécu un peu de mai 68... ; la vie en communauté, l'insouciance, le sourire. »

Carine, 13 ans 1/2, Villeneuve d'Ascq, 1^{re} édition :
« J'aime bien les côtes, pas quand il fait trop chaud. C'était sympa, il y a des gens gentils. J'ai pas toujours aimé les rappels à l'ordre : « serrez à droite », « je vais passer », « fais attention ». Ce sont des amis de l'ADAV qui m'ont encouragée à venir. J'aimerais bien en vivre un autre ».

Claudine, 52 ans, Ronchin, 2^e édition :
« La première édition m'a ressourcée, donné envie de revenir et m'a confortée dans la pratique du vélo plus qu'au quotidien. Esprit familial et convivial. Ça m'a donné envie de faire du tourisme vert par le moyen de déplacement de la bicyclette. Ambiance boy scout, colonie de vacances, on se fait plein de copains et copines. »

Michel, 50 ans, Mont de l'Enclus, 3^e édition :
« Je reviens chaque année car j'aime le vélo et surtout cette année car il y avait beaucoup de montées et descentes. C'est chouette, on se déplace dans la nature, on s'arrête quand on veut, on visite des églises. Le soir, on peut prendre un petit verre et visiter les villes de

passage. On peut faire des montées pour aller visiter une brasserie et maintenant, avec le mini bar, on peut boire des bières à toute heure. Quand il fait chaud, on peut prendre notre petite glace ».

Monique, 50 ans, Mont de l'Enclus, 3^e édition :
« Physiquement, je me sens mieux après, les itinéraires sont magnifiques et les chemins variés. On râle parfois un peu mais on s'adapte aux conditions d'hébergement. C'est génial d'être en groupe : on s'encourage, on s'entraide, le courant passe bien. Je suis contente d'être là, de retrouver certaines personnes. La nourriture bio est très bonne. J'ai envie de revenir ; en plus, en couple, on a des souvenirs communs. »

Dorothée, 32 ans, Marcq en Baroeul, 1^{re} édition
« J'ai été agréablement surprise par le bon esprit du groupe, l'entraide. J'avais un peu peur de ne pas bien dormir et je ne savais pas à quoi m'attendre par rapport à l'hébergement et l'effort physique à fournir. Je me suis lancée à l'aventure. Les autres participants de l'ADAV m'ont toujours encouragée ; sans eux, j'aurais abandonné. Maintenant, je vais plus facilement participer aux balades de l'ADAV. Je suis admirative quant au travail des organisateurs, leur sourire, leur disponibilité. Et puis, il y a le mélange des cultures, c'est enrichissant. »

Claude, 53 ans, Lille, 2^e édition :
« Les jambes s'activent, les cœurs s'épanouissent et des couples se forment. »

Bernard, 47 ans, Bruxelles, médecin, 3^e édition
« Je reviens à Dynamobile parce que j'aime bien me déplacer sur mon vélo avec tout mon barda. On est comme des nomades, qu'il pleuve, vente ou qu'il fasse soleil. J'aime le mélange des âges et des conditions sociales. Chacun est inclus dans la dynamique, quelles que soient ses compétences physiques, psychiques, et peut y participer. Le côté solidaire m'intéresse. Je suis venu avec quatre enfants : 18, 16, 11 et 7 ans et demi. Si je n'avais pas une petite Lucy (7 mois), je serais avec Charlotte, ma compagne. Pendant ce parcours, il m'arrive de faire mes consultations en vélo. On a bien envie de participer l'an prochain à Bruxelles-Berlin (au niveau du symbole, c'est intéressant), mais la petite dernière n'aura que 18 mois, on hésite. »

Chloée, 14 ans, Bruxelles, 2^e édition :
« La 1^{ère} fois avec oncle, cousin et cousine, ça m'avait bien amusée et j'ai entraîné cette année, mon père et ma soeur. La cause du vélo ça m'intéresse. Je me rends déjà à quelques activités à vélo, mais j'aimerais en faire plus s'il y avait des pistes cyclables. C'est vraiment chouette, même s'il y a des chemins difficiles. Pourquoi pas un autre l'an prochain? »

Noémie, 12 ans, Bruxelles, 1^{re} édition :

« Je trouve ça chouette, on fait beaucoup de vélo, il y a quelques côtes. La cuisine, des fois, c'est bon, des fois c'est bizarre, ça m'a beaucoup étonné. On dort confortablement et tout de suite ; les gens sont super sympa. »

Jean-Pierre, 48 ans, Hallennes-lez-Haubourdin, 2^e édition (la 1^{re} en 1998) :

« J'avais adoré en 1998. Tous les ans, je suis tenté quand je reçois le programme. Prenant d'autres engagements, je suis coincé. Cette année, je l'ai mis en priorité, avec un beau parcours qui me tentait. Onze ans plus tard, les participants sont mieux équipés par rapport aux vélos et sacoches. La part culturelle est plus importante. C'est une formule qui fonctionne bien avec plus de personnes, de ramifications. Toutes les initiatives peuvent exister, par exemple, le bar solaire. Démarche militante toujours aussi présente qui évite de longs discours : ce que l'on fait va beaucoup plus loin que ce que l'on revendique. Le vélo, c'est possible sur de petites distances et pas chargé et là on fonctionne en famille, chargé et sur de longues distances : ça sublime le vélo. On peut toujours s'attendre à des pannes et il y en a peu ; à la différence de la voiture, c'est réparable sur place : une caisse à outils, ça suffit. Même à 150, ça fonctionne. Déjà demain on va être orphelin de quelque chose : vie de nomade à 150, en tribu avec un même esprit de solidarité et d'entraide. »

Nicole Loriau

Contacts :

Site et blog Dynamobile 2009
"http://www.dynamobile.net/
http://www.dynamobile.net

Mél. : mailto:info@dynamobile.net
info@dynamobile.net

Tél. +32 495 62 25 60 / +32 10 65 66 90



JUILLET 2010 : TOUS SUR LA TRANSEUROPEENNE avec Dynamobile et Cyclo-trans-Europe...

Cyclo-trans-Europe s'est associé à l'association belge Dynamobile afin de coorganiser ensemble, en juillet prochain, une cyclo-randonnée à la découverte du tronçon Paris - Berlin de la TransEuropéenne.

Dynamobile c'est, depuis 1995, dix jours de cyclodécouverte militante (150 cyclistes environ ; 70 km par jour environ). Soutenu par le Gracq (le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens), l'équivalent wallon de la FUBicy, Dynamobile, par ses contacts avec la population, les associations, les élus et les médias, a pour objectif de convaincre que le vélo est un moyen de déplacement rapide, agréable, pratique, économique, sain et écologique.

Cyclo-trans-Europe est une association française, fondée en 1996, qui s'est donnée comme objectif la construction et la promotion de la TransEuropéenne, c'est-à-dire de l'ensemble composé par les deux futures véloroutes Paris - Moscou et Saint-Jacques-de-Compostelle - Trondheim. La première véloroute reliera entre elles, de la France à la Russie, les villes de Paris, Compiègne, Fourmies, Maubeuge, Namur, Liège, Cologne, Berlin, Varsovie, Vilnius, Riga, Tallin, Saint-Petersbourg et Moscou. La deuxième véloroute reliera entre elles, de l'Espagne à la Norvège, les villes de Saint-Jacques-de-Compostelle, Bilbao, Hendaye, Bayonne, La Rochelle, Tours, Orléans, Melun, Paris, Namur, Cologne, Copenhague, Oslo et Trondheim.

Dynamobile et Cyclo-trans-Europe en juillet 2010 ce sera, sur un parcours véloroutier français, belge et allemand, près de 200 cyclistes qui rouleront ensemble pour promouvoir, auprès des populations et des autorités publiques rencontrées, le vélo et le projet de la TransEuropéenne. Dynamobile devrait partir de Bruxelles pour retrouver, vraisemblablement à Liège, le groupe de Cyclotrans parti de Paris. Si le point de rencontre des deux groupes n'est pas encore fixé avec certitude, les deux cortèges fusionneront assez vite et arriveront ensemble à Berlin.

Plusieurs centaines de km parcourus sur de magnifiques chemins de cyclodécouverte... L'organisation, la convivialité, le dynamisme et l'efficacité de Dynamobile... L'ambition, l'enthousiasme et la volonté de Cyclo-trans-Europe... De bien belles vacances militantes en perspective, alliant l'utile à l'agréable, à envisager dès maintenant.

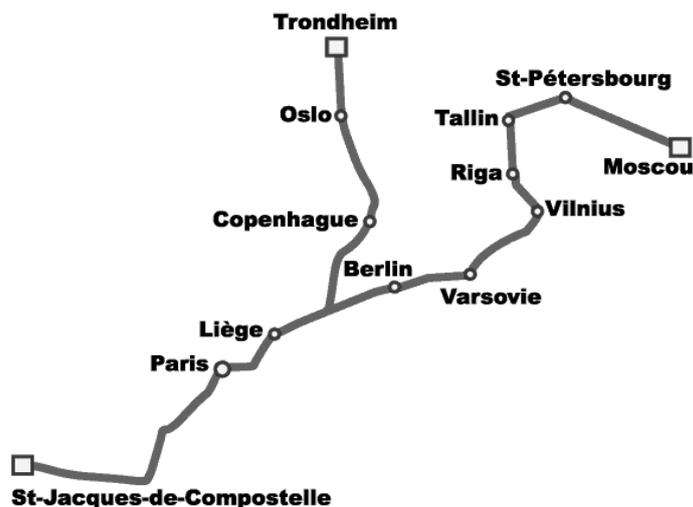
Renseignements complémentaires :

<http://www.dynamobile.net> - info@dynamobile.net
<http://transeuropeenne.free.fr> - contact@transeuropeenne.org
 Tél. 06 13 34 04 66 (à partir de septembre et aux heures de bureau).

Gérard



Projet de véloroute TransEuropéenne



LA BRÈVE DE DARK VADOR

Argument destructeur
Pour les constructeurs d'automobiles ou de camions, un bon piéton (ou un bon cycliste) est un piéton (ou un cycliste) mort !

La preuve : il n'y a quasiment pas de véhicules bridés ou équipés de détecteur d'obstacles, de GPS limitant automatiquement la vitesse en ville. Il n'y a pas de système qui protégerait les usagers vulnérables lors d'une collision (une sorte d'air bag extérieur qui se déclencherait automatiquement dès qu'un système électronique détecterait l'imminence d'une collision.

Les conclusions d'un rapport financier ont probablement démontré qu'il était plus rentable de perdre quelques clients (qui, par ailleurs, n'ont peut-être pas les moyens d'acheter une voiture) que de subir une importante diminution des accidents et en conséquence une baisse de l'activité de réparations et un ralentissement du renouvellement du parc automobile.

De plus, ces améliorations augmenteraient le coût de fabrication des véhicules et, en matière d'humanité, une partie des automobilistes ont des capacités limitées. Nous le constatons occasionnellement. C'est donc probablement trop leur en demander.

Course de lenteur organisée lors des 4 jours de Dunkerque sur la grand-place de Béthune

Le jeudi 07 mai, la ville de Béthune a sollicité l'ADAV pour une animation vélo sur la Grand-Place de Béthune en attendant l'arrivée des 4 jours.

C'est à partir d'une excellente idée de Brigitte Helle que nous avons organisé, sous l'œil bienveillant de notre géant Gambrinus, une course de lenteur sur 10 mètres !!!

Aidée de Robert van Rijn, Benoît Cierniak, Christophe Blondeel et le rédacteur de ces quelques lignes, Brigitte a enregistré les noms, prénoms et performances des 125 participants de l'après-midi. Parmi les compétiteurs, nous avons noté la présence de Jérôme Lambert, sportif cycliste de haut niveau, victime d'un accident moto l'an dernier qui lui a coûté l'amputation d'une jambe et d'Olivier Gacquerre 1^{er} adjoint au maire, en charge de la politique sportive de la ville. C'est finalement un jeune collégien de 12 ans, Rémy Derin qui a fait le « meilleur temps » puisqu'il a parcouru la distance en 1 minute et 33 secondes, soit à la moyenne de 387 mètres à l'heure.

Après cette manifestation qui a obtenu un très beau succès, il ne reste plus à espérer que la ville de Béthune saura déployer autant de moyens financiers et humains pour développer une politique cyclable ambitieuse et cohérente, comme l'avait promis son maire quand il était encore candidat, mais qui pour l'instant se résume en un seul double sens cyclable, que pour accueillir les 4 jours à Béthune. En effet, 128 coureurs ont parcouru environ 6 kilomètres en moins de 10 minutes, soit au total 1 200 minutes, alors que les cyclistes qui utilisent leurs vélos dans Béthune au quotidien en font mille fois plus dans l'année (estimation de 300 cyclistes, soit 1 % de la population, 12 minutes par jour, soit 3 600 minutes par jour). C'est ce que nous redirons à Olivier Gacquerre lors du rendez-vous qu'il nous a fixé pour parler de la politique cyclable de la ville début juin, politique qui doit prendre en compte tous les sportifs anonymes et quotidiens qui font du vélo pour leur bien et celui des autres.

Nota : nous ne demandons pas à la ville de nous copier en organisant à son tour une course de lenteur dans les aménagements cyclables.

Daniel Dourlens

Animateur de l'antenne du Béthunois de l'ADAV



Jérôme Lambert sous les ordres de Robert van Rijn et sous le regard de Benoît Cierniak, Brigitte Helle et Christophe Blondeel.



La « course » se passe sous l'œil avisé de Gambrinus



Olivier Gacquerre, 1^{er} adjoint, s'apprête à franchir la ligne d'arrivée

Brèves de guidon

Le XXI^e siècle sera écolo ou ne sera pas.

Depuis quelques années, les inventions autour du vélo se multiplient. Après le vélo électrique, le vélo couché, voici le « fixie », (de « fixed gear », pignon fixe) sorte de vélo de piste, sans freins ni vitesses, devenu le vélo tendance dans les grandes métropoles (Le Monde 13/2/09). Apparue dans les années 1970 à San Francisco, utilisé par les coursiers, ce vélo est plutôt adopté par les fondus de vitesse qui freinent en bloquant la roue arrière à la force du mollet. Si un nordiste pratique le fixie, qu'il nous appelle, on aimerait bien l'interviewer. En 2008, le marché du vélo a augmenté de 4%, et de 50 % pour le vélo à assistance électrique.

Yves Maerten

Exceptionnel

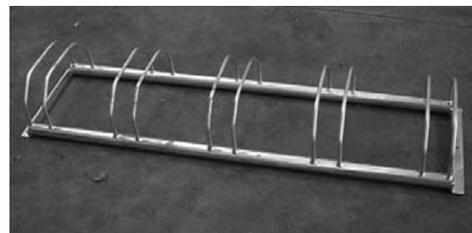
Voici un article paru dans Le Courrier du 17 juillet 2009, quotidien de Belgique. Tournai : « Vol de vélo Mercredi, un individu a dérobé un vélo qui se trouvait dans un garage de la rue Ruquoy. »

Conclusion : en Belgique, lorsqu'un vélo est volé, cela fait l'objet d'un article dans la presse.

À VENDRE

Râteliers à vélos 5 places

- Galvanisation à chaud.
- Fixation au sol, par chevilles et boulons non fournis. Dimensions 1320 mm * 340 mm
- Prix : 49 € (à prendre sur place)
- Contact : Dominique Lafficher, ICAM-Lille : 03 20 22 60 39





En toute discrétion

Chère Nicole Loriau,

Dans votre article sur la Dynamobile, vous avez évoqué avec regret la discrétion de l'ADAV.

Je comprends votre déception.

Les causes de cette discrétion sont pourtant simples : les militants et permanents de l'ADAV ne peuvent être partout. La période de cette manifestation, si elle est propice à la participation par le plus grand nombre de cyclistes, correspond également au moment où une partie de nos bénévoles et salariés sont également en vacances. Bon nombre de nos adhérents font juste l'effort (ce qui est apprécié) de nous soutenir en adhérant. D'autres s'investissent en plus en tant que correspondant local ou apportent leur aide lors de divers événements qui rythment la vie de l'ADAV : conseil au quotidien, fête du vélo, organisation de balades, rédaction, mise en page, pliage de L'Heurovélo, comptages, etc.

La probabilité de trouver des bénévoles prêts à appuyer l'ADAV augmentant avec le nombre d'adhérents, je compte sur vous pour trouver une partie de nos nouveaux adhérents.

Un militant à bout de souffle.

Le vice-président chargé des relations avec les adhérents,

Jean Dewavrin.

Jeune pousse

Reçu par mail le 10 juillet à info@droitauvelo.org

Chère Association,

J'ai 14 ans et lors d'un salon du bien-être à Lille, j'ai vu un stand avec vos plaquettes très bien expliquées sur la circulation d'un vélo dans les zones urbaines.

Je trouve vos dépliants très clairs et précis. J'ai pris la fiche n°5 « Éviter l'accident à vélo ». Je me déplace régulièrement en vélo pour aller au collège, voir des amis, faire des courses... Je voulais grâce à cette fiche mieux connaître les dangers de la route (un accident est si vite arrivé!).

Maintenant, je connais mieux le code de la route et je suis plus prudente en vélo qu'auparavant.

Bonne continuation,

Victoria GERMAIN



C'EST MALIN !

Un anneau sur ma façade pour attacher ma monture préférée !



Voici deux ans que j'ai fait sceller deux anneaux sur la façade de ma maison et cela m'a grandement facilité la vie. J'habite à Lille et le trottoir devant chez moi est assez large. Attacher mon vélo à la façade m'évite d'utiliser un panneau de signalisation devant chez un voisin irascible, et surtout de rentrer et sortir mon vélo de chez moi, d'encombrer et salir le couloir... etc. Il m'est même arrivé d'oublier mon vélo la nuit et je l'ai toujours. Pas plus tard qu'hier, un voisin m'a même demandé s'il pouvait se servir d'un anneau magique.

Bref, je vous engage à vous équiper pour vous-même, pour permettre aux autres de vous rendre visite à vélo, et ce d'autant plus si vous recevez des clients ?

Comment faire ? Vous pouvez bricoler vous-même mais aussi faire appel au professionnel qui me l'a installé. Il vous en coûtera de l'ordre de 50 €. Vous pouvez demander à l'ADAV de vous mettre en relation. Il n'y a pas de petits équipements pour le développement du vélo en ville.

Philippe TOSTAIN

INITIATIVE

VAL'EN'VELO : des taxis malins à Valenciennes



Tout est parti d'un petit voyage à Londres en 2005. Alain Houriez flashe alors sur des taxis écolo distribués par la société Cycles Maximus. Lui vint alors l'envie de devenir taxi-driver d'un jour nouveau, respectueux de son environnement, des personnes et des colis qu'il pourrait transporter. Quatre années plus tard, le voilà heureux propriétaire de deux taxis et d'un triporteur dédié exclusivement au transport des plis et colis. Originaire de Saint-Amand-les-Eaux, il a décidé de développer VAL'EN'VELO dans le Valenciennois et propose ses services depuis le mois de juillet. Son taxi peut transporter jusqu'à trois personnes et a même pensé aux transports de leurs sacs et bagages ! Espérons que son initiative trouve écho au cœur du Hainaut, et saura séduire des entreprises malignes et des piétons curieux ! Alors, n'hésitez pas à le contacter la prochaine fois que vous serez de passage chez nous pour visiter en petite reine et comme des princes, l'Athènes du Nord !

Contact : VAL'EN'VELO - Alain Houriez : 06 17 82 69 63 - al.houriez@laposte.net

Sacha

en direct de Valenciennes

ARRAGEOIS

16 mai : broc à Vélo

11 juin : Anzin Saint Aubin. Rencontre sur site avec la Ville et la CUA pour étudier la possibilité de réaliser un double-sens cyclable rue Louis Blondel. Accord de principe de la Ville. M. Anceau, O. Jandot

12 juin : CUA. Analyse des possibilités et des besoins d'aménagements pour la constitution d'un schéma directeur d'aménagement des voies cyclables. Réflexion sur les quartiers est. M. Anceau, O. Jandot

17 juin : Ville d'Arras, Réunion au sujet de la sécurisation piétonne de l'avenue Winston Churchill suite à l'accident tragique qui a coûté la vie à Marine (9 ans). L'ADAV réitère son souhait que des aménagements cyclables soient réalisés sur cet axe structurant. O. Jandot.

23 juin : Ville d'Arras, Commission de circulation. Présentation par les villes des aménagements cyclables réalisés ou en projet : projet vélo-étudiant, installation de nouveaux points de stationnement, installation de bornes anti-stationnement voiture rue des Quatre-Crosses, généralisation des sas cyclistes aux carrefours à feux. O. Jandot, L. Coveliers.

BÉTHUNE

5 juin : Réunion des adhérents de l'ADAV du Béthunois à laquelle ont participé Olivier Guaquere, 1^{er} adjoint, Anne Ecuyer, 2^e adjointe et Jean René Boutinon, adjoint aux travaux.

L'ADAV expose son fonctionnement régional et ses souhaits pour Béthune. Engagement de la municipalité à ce que l'ADAV soit associée à ses réflexions pour développer l'usage du vélo. M. Anceau, D. Dourlens.

CAMBRAI

18 mai : Présentation publique, à l'invitation des Amis de la Terre, où l'ADAV présente les principes généraux d'aménagements cyclables et les conditions pour la réussite d'une politique cyclable. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.



Cambrai, By-pass à l'entrée d'un giratoire

CROIX

30 juillet : Rencontre avec les services municipaux. Discussion sur les possibilités d'action conjointe entre l'ADAV et la Ville pour favoriser le développement de l'usage du vélo. Une visite de terrain sera programmée fin septembre ou courant octobre. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

LILLE

5 mai : GTV. Arceaux : les 200 premiers pour l'année 2009 seront posés entre mi-mai et mi-juin. Un rendez-vous sera pris mi-juin entre la Ville et l'ADAV pour envisager l'implantation des 200 arceaux suivants. Présentation du projet de

zone 30 autour de la rue H. Kolb : la rue Manuel entre les rues des Postes et d'Alger sera également mise à double-sens pour les vélos, l'ADAV doit donner son avis sur la mise à double-sens cyclable de la rue Colbrant. Présentation du projet de la rue Saint Druont (réalisation de 170 logements) validation de la réalisation d'un double-sens cyclable et positionnement du stationnement automobile côté maisons et non côté logements neufs. Validation définitive pour la réalisation en 2009 des double-sens cyclables : rues Jean Moulin, Deschodt, Proudhon, Calvin, Augereau, Deleplanque, Huysmans, Bergot, Baggio, Barbès, Mormal. Rue de Gand toujours en attente. M. Anceau, B. Cousin, E. Defossez, S. Geneste.

5 mai : réunion de préparation de la fête du vélo avec les partenaires potentiels, définition du programme. J.-B. Boulange, E. Defossez, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

6 mai : PDES. Formation des parents d'élèves de l'école Lavoisier à l'accompagnement des enfants à vélo. S. Torro-Tokodi.

14 mai : Formation théorique à l'accompagnement des enfants à vélo auprès des animateurs de la Maison de Quartier de Wazemmes puis sortie à vélo. S. Torro-Tokodi.

19 mai : réunion avec le représentant de Lille 3000 pour envisager des détails de l'organisation de la broc' à vélo et du village vélo du dimanche 7 juin dans le cadre de la fête du vélo. J.-B. Boulange, S. Geneste.

19 mai : GTV communication. Projet de la Ville de création d'autocollant à apposer sur les arceaux pour expliquer comment bien attacher son vélo. Projet de création d'une fiche sur les double-sens cyclable pour expliquer aux riverains leur intérêt et leur fonctionnement. B. Cousin, E. Defossez, S. Geneste.

28 mai : Réunion avec les bénévoles pour l'organisation de la fête du vélo. Adhérents, J.-B. Boulange, E. Defossez, S. Geneste.

4 juin : PDES. Prise de photos du vélobus de l'école Pasteur avec le photographe de la Ville. S. Torro-Tokodi.

11 juin : Repérage des emplacements pour les 173 arceaux des 3^e et 4^e trimestres 2009. S. Geneste.

16 juin : Réunion avec les élus pour discuter des aménagements prioritaires pour 2010. M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.

17 juin : Réunion de préparation de la semaine de la mobilité et du village mobilité du 16 septembre. S. Geneste.

30 juin : GTV technique. Arceaux : tous les arceaux de la campagne 2009 ont été posés. Aménagements 2009, double-sens cyclables validés par les conseils de quartier : Pont d'Erfurt, rues Huysmans, Augereau, Calvin, Mormal, Deschodt, Proudhon, Pyramides, Kolb, Manuel (entre rues des Postes et Alger) ; Sur liste complémentaire pour 2009 : rues Deleplanque, St Druon, Sarrazins, Bergot, Baggio, Barbès, Jordaens. Études prioritaires pour 2010 : secteur Kennedy, Delory, St Venant. Études 2010 pour travaux éventuels : Valmy / Kennedy, Vicaires / Hazebrouck / Loyer (études à actualiser), Caumartin / Fabricy / Gantois / Artois, Mourmant/Anvers/Utrecht/Manuel/Flandres, Quartier Mairie (Ch Debierre) + autres propositions des conseils de quartier et de l'ADAV. Dossier bordures : priorité 2009 pour le pont de Fives,

puis pour Carnot/Urbanistes sous réserve de l'accord du Conseil Général. Présentation par l'ADAV du projet d'évolution de l'atelier d'aide à la réparation des vélos. B. Cousin, E. Defossez, S. Geneste.

2 juillet : Réunion organisée par le Collectif Lillois pour une Urbanisation Participative (CLUP). Présentation de l'historique de la place aux Bleuets et du projet de réaménagement qu'ils souhaitent proposer à la ville de Lille. Échange avec les participants (représentants d'associations et autres structures, habitants). S. Geneste.

8 juillet : Réunion de préparation du village de la mobilité du 16 septembre. Échange entre les différents interlocuteurs sur les animations et les besoins de chacun. S. Geneste.

10 juillet : PDES. Traitement des questionnaires diffusés aux parents d'élèves de l'école Brunshvicg-Rousseau, repérages des environs de l'établissement pour une mise en place de pédibus/vélobus à l'automne. D. Deseure, S. Torro-Tokodi.

16 juillet : GTV communication. Bilan de la fête du vélo 2009, perspectives 2010. Point sur les autocollants que la ville souhaite élaborer et apposer sur les arceaux vélo. Échange sur différentes campagnes : contre le vol début septembre (ville), sur l'éclairage des vélos en octobre (ADAV). B. Cousin, S. Geneste.



Lille, Pont d'Erfurt, suppression d'une voie et réalisation de bandes

LA MADELEINE

15 juin : Réunion adhérents : présentation des projets d'aménagements sur la Madeleine et échange sur les souhaits des adhérents sur leur ville. Adhérents, B. Dewez, S. Geneste.

19 juin : Groupe de Travail Déplacements Doux. La mise en place de double-sens cyclables sur les rues Lemire (entre de Gaulle et Condé), Briant et Carnot a été validée par la ville. LMCU pourrait les réaliser en septembre. La municipalité a quelques interrogations sur l'étude du double-sens cyclable sur la rue du Moulin. La liste des futurs emplacements d'arceaux vélos retenus par la Ville sera transmise au prochain GTDD. LMCU présente le plan du projet d'aménagement pour le pont Ste Hélène (projet de voie verte pour sécuriser le carrefour). Sur le quartier en future zone 30 (entre St Maur, République, de Gaulle et Coubertin), LMCU présente les études de mise en zone 30 (ralentisseurs + double-sens cyclables) sur les rues Faidherbe, Ampère, J. Bart, St Henri, Foch et Berthelot. Le reste des études sera présenté lors du prochain GTDD. Points divers. B. Dewez, O. Dutel, S. Geneste.

MARCQ-EN-BARŒUL

6 juin : Fête du vélo. Stand de sensibilisation et marquage des vélos contre le vol place du Général de Gaulle F. Colin, L. Desmarcheliers, C. Douilliez, E. Liberelle, D. Deseure, S. Torro-Tokodi

QUESNOY SUR DEÛLE

5 juillet : Stand d'informations et marquage des vélos contre le vol à Quesnoy-sur-Deûle lors de l'événement Les Échos citoyens. M. Héron, E. Saintin, S. Torro-Tokodi.

RONCHIN

3 juin : Réunion interne pour faire le point sur les propositions de l'ADAV sur les aménagements à réaliser sur Ronchin. S. Geneste, L. Quiret, JM. Van Nieuwenhove.

22 juin : GTV. Présentation du dossier LMCU (plan de ville, aménagements existants et projetés, statistiques accidents). Présentation des propositions de l'ADAV : demande de réalisation de double-sens cyclables suite aux études réalisées par LMCU sur les rues Dillies, Voltaire et J Guesde; demande d'études de double-sens cyclables sur les rues Gambetta (entre rue A France et Chaland), du Bel Air, chemin latéral (entre les rues J Fostier et A France), la rue L. Braille; demande d'étude de sas vélo + bande étroite d'accès sur le carrefour Destop (rues J Jaurès / St Venant) ; discussion sur l'aménagement de la liaison rue de l'Université / rue Langevin (difficile car propriété de RFF) et du chemin des Amoureux ; discussion autour de deux points durs importants (ouvrages d'art) : le pont de la Camif (inscrit au PDU) et le pont de Lesquin. Propositions d'implantation d'arceaux transmissibles à la Ville. S.Geneste, L. Quiret, J.-M. Van Nieuwenhove.

ROUBAIX

3 juin : Réunion avec les services de la Ville pour préparer le groupe travail vélo du 18 juin. M. Anceau.

18 juin : Groupe Travail Vélo : Point sur l'organisation de la Broc. Validation des projets qui seront réalisés en 2009 : rues Victor Hugo, Emile Zola, des Ecoles, Horace Vernet, Arts, Alouette, Château, Communauté Urbaine, Trichon. Nouveaux projet pour 2010 : étude sur Salengro, Parc des Sports, Fosse aux Chênes,

Tourcoing, Bois, Hospice, Epeule, Nain, Ermitage, Mimerel, Lorrain, Bossut, Delattre de Tasigny, Lacroix... M. Anceau, R. Bodart

SAINT-ANDRÉ

4 mai : réunion pour discuter du projet de double-sens cyclables sur la rue des Écoles et l'ensemble du quartier (excepté la rue Foch). Le traitement du débouché du double-sens de la rue des Écoles sur la rue de l'Yser pose question. L'ensemble des partenaires valide la possibilité que les cyclistes se placent sur le trottoir pour traverser la rue de l'Yser. Le projet sera par la suite modifié pour permettre un cheminement continu pour les cyclistes. M. Anceau, S. Geneste.

TOURCOING

14 mai : GTV. Réflexion sur la stratégie à adopter pour favoriser les déplacements à vélo. La nécessité d'accompagner les aménagements sur voirie par des opérations de communication et de promotion vers le public est mise en avant, de même qu'une meilleure prise en compte du

stationnement des cycles. Concernant les aménagements cyclables il est décidé, pour éviter de s'éparpiller, de travailler, en dehors des axes structurants, à un maillage de desserte quartier par quartier. M. Anceau

6 juin : Fête du vélo. Stand de sensibilisation au jardin botanique. R. Bodart, C. Piaton, S. Torro-Tokodi.

30 juin : Réunion de travail pour proposer un itinéraire cyclable sécurisé suite à la fusion de deux collèges à la rentrée qui devrait générer de nouvelles habitudes de circulation. S. Torro-Tokodi.

9 juillet : GTV. Remise d'une liste d'une quarantaine de rues à étudier pour les quartiers Virolois, Croix Rouge, Malcense, Phalempins, Marlière. M. Anceau

VILLENEUVE D'ASCQ

29 avril : Repérage d'un trajet sécurisé à vélo pour les élèves de l'école L. de Bettignies vers le collège Rimbaud. M. Saison, S. Torro-Tokodi.

22 mai : Présentation diaporama des préconisations pour l'usage du vélo en ville aux parents d'élèves de l'école Louise de Bettignies. S. Torro-Tokodi.

9 juin : Réunion de préparation de la Semaine de la Mobilité. S. Torro-Tokodi.

VALENCIENNOIS

Valenciennes

29 mai : Réunion de préparation de l'inauguration des double-sens cyclables du centre-ville (prévue le 4 juillet, finalement reportée en septembre). A. Legrand, S. Geneste.

Valenciennes Métropole :

7 mai : Présentation des projets:

- Ilôts Tordeur et 11 Novembre à Crespin : quartier en zone 30 avec piste cyclable bidirectionnelle prévue sur la rue de la gare ; nouveau collège prévu pour 2010.

- Quartier Solitude/Hermitage à Vieux Condé : quartier en zone 30 avec double-sens cyclables sur les voies à sens unique.

- Quartier Gras-Boeuf à Condé : secteur en zone 30 avec espace vert central.

- Quartier Soult à Fresne-sur-Escaut : secteur en zone 30 ; piste cyclable bidirectionnelle sur la rue de la Paix. S. Geneste, A. Legrand.

15 juin : Réunion au SITURV.

Le Bureau d'Études INGEROP qui a en charge le tracé et l'implantation du futur TROLLEYBUS reliant, en site propre, Valenciennes à Vieux-Condé nous a présenté le profil type de voirie avec une bande cyclable d'une largeur de 1,50m, dans chaque sens de circulation.

Une prochaine réunion est à programmer pour discuter des zones, en particulier au droit des stations, où les bandes cyclables sont supprimées. Nous avons aussi exprimé le souhait de voir l'étude du parcours, en détail, sur toute sa longueur. M. Anceau, A. Legrand

Saint Saulve :

18 mai : Réunion de présentation de projets d'aménagements sur les secteurs Charles Giraud et le Bosquet. Sollicitation de l'avis de l'ADAV pour apaiser ces secteurs. S. Geneste, A. Legrand.

9 juin : Réunion pour présenter les propositions de l'ADAV sur les secteurs Charles Giraud et le Bosquet. S. Geneste, A. Legrand.

LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE – LMCU

4 mai : Mise en place de points SOS Vélo sur les sites gérés par l'Espace Naturel Lille Métropole. S. Torro-Tokodi

27 mai : Rencontre avec Mme Faber, conseillère communautaire déléguée au vélo. Point sur la politique et les projets engagés par LMCU dont les États Généraux du vélo. M. Anceau

6 juin : SMIRT. Commission consultative de présentation de l'appel d'offre pour la gestion du réseau de transports en commun. M. Anceau, B. Cousin

13 juin : SMIRT. Réunion pour signature de la publication de l'appel d'offre. S. Torro-Tokodi.

16 juin : Réunion de préparation des États Généraux du vélo qui se tiendront en octobre à Tourcoing. Définition du pré-programme. M. Anceau



États généraux du vélo. Chemin de halage le long de la Deûle après la pluie

25 juin : Inauguration du Pont Rouge, passerelle qui permet de relier en France le futur réseau de voie verte et en Belgique le RAVEL à la confluence de la Deûle et de la Lys à hauteur de Deùlémont. M. Anceau, B. Cousin.

7 juillet : Rencontre avec les services communautaires des représentants de la ville de Courtrai pour préparer la seconde journée des États Généraux et la visite à vélo pour élus et techniciens LMCU des aménagements de la ville de Courtrai. M. Anceau

10 juillet : Rencontre avec la SEM Ville Renouvelée de la Zone de l'Union située sur Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Présentation du projet, présentation des attentes de l'ADAV qui sera invitée à formuler son avis sur les projets d'aménagements et au besoin de les amender. M. Anceau

24 juillet : Réunion de préparation des États Généraux du vélo. Arrêt définitif du programme et du choix des intervenants. M. Anceau

Unité Centrale - UC

7 mai : Comité de Pilotage du projet de la Liaison Intercommunale Nord Ouest qui intègre des pistes cyclables. M. Anceau.

8 juin : Visite de terrain avec les services communautaires de Villeneuve d'Ascq pour étudier la conception des abaissés de bordures réalisés par LMCU à la demande de l'ADAV. M. Anceau

17 juillet : Présentation du projet d'itinéraire cyclable entre le Grand Palais et la place Philippe Lebon (axe Delory -Valmy). L'étude prévoit la création d'une piste bidirectionnelle, d'une bande cyclable et d'un double-sens.

Unité Territoriale Marcq-La Madeleine - UTML

15 mai : Présentation des projets en cours sur l'UTML. Chemin du Vieux Soldat à Lompret, secteur De Gaulle/Chateaubriant à Lambersart, rue de Vendebise à Wambrechies, rue Heurtevent à Marcq-en-Baroeul, rue Denis Papin à Sequedin (zone de rencontre), rue des Écoles à Saint André (double-sens cyclable), quartier de la Haute Loge à Marcq-en-Baroeul. M. Anceau, S. Geneste.

24 juin : Présentation des projets en cours sur l'UTML. Rue des Ecoles à St André (double-sens cyclable) ; rue JB Lebas à La Bassée (la ville souhaite réduire la chaussée qui est actuellement en sens unique de 6m de large, l'ADAV demande un double-sens cyclable) ; rue F. Crépin à Haubourdin (rétrécissement du mouvement tournant) ; rue Clarisse à Haubourdin (demande d'accès au halage, question de l'accès PMR) ; boulevard Carpeaux à Hallennes lez Haubourdin (projet d'espace vert + stationnement + traversée piétonne + terrain de pétanque) ; rues de l'Yser, Peupliers, Foch et Clémenceau à St André (comptages réalisés pour les futures études de double-sens cyclables) ; rue d'Hazebrouck à Haubourdin (réalisation d'une bande cyclable) ; rue Pasteur à Capinghem (3 propositions pour accéder au groupe scolaire) ; rue Schumann à Marcq-en-Baroeul (coussins berlinois) ; rue Leclerc à Lambersart. M. Anceau, S. Geneste.



Liaison cyclable entre la gare Lille-Europe et le Romarin à La Madeleine

Unité Territoriale Roubaix Villeneuve d'Ascq - UTRVA - voirie

25 mai : Présentation des projets cyclables qui sont inscrits au programme 2009 dans le cadre du million attribué au vélo. **Roubaix** : double-sens sur les rues de l'Alouette, Zola, Arts, bandes cyclables sur la rue de la Communauté. **Mons-en-Baroeul** : double-sens sur les rues Montesquieu, Abbé Lemire, De Gaulle, Bequerel. **Leers** : double-sens rue Hoche. **Villeneuve d'Ascq** : double-sens rue des Victoires. Le double-sens de la rue de la Station est conditionné à l'accord de RFF. M. Anceau.

Unité Territoriale Tourcoing-Armentières UTTA

13 mai : Présentation du projet de LHNS entre Tourcoing et Halluin, section comprise entre le bd Industriel et le centre commercial. Les vélos seront intégrés dans les couloirs-bus. M. Anceau

16 juin : Suite à la sollicitation de LMCU, l'ADAV remet une liste de propositions d'aménagements cyclables à étudier à Tourcoing, Deûlémont, Linselles et Comines. Après étude de ces propositions par LMCU un calendrier de réalisations sera établi si accord des différentes municipalités. M. Anceau

19 juin : Poursuite de la présentation du projet de LHNS entre Tourcoing et Halluin. Projet de réaménagement de la place de la République à Armentières : zone de rencontre et double-sens cyclables. Projet de réaménagement des rues Elbeuf et Bradford à Tourcoing : zone 30 et double-sens. M. Anceau

RD 765, Piste sur le Pont du Tilleul à Tourcoing,

Département du Nord

Arrondissement de Valenciennes

11 mai : Étude du projet d'un aménagement cyclable dans la traversée d'Odomez et jusqu'au giratoire de Fresnes sur la RD 954. Au regard de l'emprise il n'est possible que de réaliser des aménagements de 1.5 m dans la commune. Débat sur l'opportunité d'y réaliser des pistes ou des bandes. Accord pour privilégier des pistes au niveau du trottoir pour sécuriser les déplacements internes dans cette petite commune qui comporte une faible circulation piétonne et cycliste mais plus de 6000 véhicules/jour. M. Anceau.

15 juin : Fresnes, visite sur site avec le Département et la municipalité pour aborder l'intérêt d'un aménagement le long de la RD 954. Il est décidé de privilégier à terme un cheminement parallèle qui reprend le chemin de randonnée existant pour y créer une voie verte. M. Anceau.

Département du Pas-de-Calais

11 juin : Rencontre avec le Cabinet du président et le service voirie du Département pour étudier le contenu envisagé pour l'établissement d'une convention de partenariat entre le Conseil Général et l'ADAV. M. Anceau, E. Forest

22 juillet : Réunion avec les services du Département pour établir la convention de partenariat qui sera soumise à l'approbation de l'exécutif. M. Anceau, E. Forest

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

25 mai : Copil VVV. Présentation de l'état d'avancement des voies vertes de l'Avesnois, projet de signalisation et point sur l'organisation de l'inauguration du relais vélo de Ferrière-la-Grande.

Espace Info > Déplacements

28 avril : Intervention auprès d'un groupe de 10 résidents des Papillons Blancs de Comines, formation théorique à la pratique du vélo suivie d'une sortie accompagnée.

6 mai : PCR. Travail sur des actions à mettre en place à la base de loisirs de Bohain (62).

10 mai : Stand de sensibilisation à l'arrivée de la Route du Louvre à Lens (62).

11 mai : PDES. Préparation d'un cahier des charges pour une mission d'évaluation des expériences existantes en région, avec pour objectif la réalisation d'une boîte à outils afin de faciliter la réalisation d'actions favorisant l'écomobilité scolaire sous la forme d'un CD-ROM.

CITEO. Bilan des journées de sensibilisation à la mobilité alternative.

PDES. Présentation de la démarche auprès d'élus, de techniciens, d'enseignants et de parents d'élèves à Wizernes (62).

15 mai : Stand de sensibilisation lors de la Journée sans voiture à Courrières (62).

19 mai : Participation à la préparation de l'émission C'est mieux le matin. Accent sur la réalisation des vélobus et démonstration des préconisations pour l'usage sécurisé et confortable du vélo en ville.

25 mai : Repérage d'un itinéraire cyclable sécurisé pour se rendre à l'école et formation théorique et pratique des parents d'élèves de Wimeux (62) à l'accompagnement à vélo.

27 mai : Formation théorique et pratique d'agents du Conseil Général du Nord à l'usage du vélo comme moyen de déplacement à Valenciennes. A. Legrand.

PDES. Présentation de la démarche auprès d'élus, de techniciens, d'enseignants et de parents d'élèves à Baisieux (59). S. Kindt.

5 juin : Formation théorique et pratique (sortie) à l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail et professionnels des agents de la DDE du Pas-de-Calais à Boulogne s/ Mer.

Stand de sensibilisation au Kinépolis de Lomme lors de la diffusion internationale du film Home.

7 juin : Stand lors de la Broc'à vélo organisée par l'ADAV à la gare St Sauveur.

11 juin : Participation à la journée sur les PDIE organisée par l'IDDR de la Catho.

12 juin : Plan Climat. Témoignage et présentation d'un plan d'actions à mettre en place pour la promotion d'un « système vélo » à l'échelle régionale lors de la signature par les différents acteurs participants.

25 juin : PDIE. Rencontre des acteurs impliqués dans la mise en place et l'animation de PDIE sur le territoire de LMCU à La Mondiale à Mons en Baroeul.

Café débat sur les questions de mobilité au Café Morel à Lille.

3 juillet : EIE. Journée de coordination des conseillers Info-Énergie de la région à Douai.

5 juillet : Stand de sensibilisation à Quesnoy-sur-Deûle.

9 juillet : Journée de réunion nationale à Paris pour faire le point sur les missions des conseillers en mobilité.

16 juillet : Stand de sensibilisation pour les employés d'une entreprise de Petite Synthe (prox Dunkerque) avec l'association Ecopal.

20 juillet : Point sur les perspectives d'évolution de l'Espace Info-Énergie Déplacements avec l'interlocuteur de l'ADEME.

TRANSPOLE

6 juillet : rencontre la société Transpole sur les attentes de l'ADAV pour une offre de location et de gardiennage des vélos sur la métropole lilloise. M. Anceau

28 juillet : nouvelle rencontre pour définir les lieux qu'il semble privilégier de retenir pour y proposer de la location en libre service et du gardiennage. M. Anceau



Wambrechies, double-sens rue du Vent de Bise

AF3V

23 mai : Participation au Conseil d'Administration. M. Anceau

SNCF – TER Nord – Pas de Calais

3 juin : Réunion de préparation de la balade du 27 juin avec mise à disposition d'un train spécial vélo dans le cadre de l'inauguration du relais vélo de Ferrière. M. Anceau, L. Coveliers, S. Geneste.

15 avril : Visite du local expérimental fermé pour stationner les vélos en gare (à Bertry). Après validation ce modèle sera ensuite implanté progressivement sur les gares TER de la Région. Il s'agit d'un local avec accès par badge réservé aux abonnés SNCF. La principale remarque sur le prototype concerne les panneaux aujourd'hui l'extérieur est très limitée ce qui est problématique (possibilité de vandalisme ou vol sans être vu, frein à la promotion du vélo). L. Coveliers, S. Geneste.

6 mai : Présentation d'un modèle de stationnement vélo pour l'équipement des gares. M. Anceau, L. Coveliers, S. Geneste.

FUBICY

24-26 avril : Congrès national à Lille.

13 juin : Comité Directeur à Paris. J-B Boulange.

Entreprise DEPAEUW

15 mai : Participation à la réunion bilan annuelle des actions de l'entreprise. S. Geneste.

CETE

7 mai : Réunion pour définir la possibilité de la participation de l'ADAV à une étude pour le PRE-DIT intitulée «Vélo et politique globale de déplacements durables». Proposition de collaboration avec des usagers réguliers du vélo pour évaluer la cyclabilité de certains axes de la communauté urbaine. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

Collectif l'Entorse

12 mai : Rencontre des membres de l'Entorse (www.entorse.org). La *quinzaine de l'Entorse 2010* aura pour thématique le vélo, discussion autour d'un travail commun sur certaines activités. J.-B. Boulange, S. Geneste.

Foyer Bétanie (Lille)

14 mai : Rencontre avec la directrice et l'animatrice de la Résidence Bétanie (foyer de jeunes travailleurs) et visite de leurs locaux pour envisager un partenariat concernant l'atelier de réparation des vélos. Proposition d'organiser un atelier par mois (en semaine) ouvert au public dans la Résidence. Proposition à valider en conseil d'administration. J.-B. Boulange, B. Cousin, E. Défossez, P. Delrue, G. Flament, S. Geneste.

26 juin : Réunion de préparation de la convention pour la mise en place d'un atelier d'aide à la réparation des vélos mensuel. S. Geneste.

X-Tour

16 juin : Présentation de la future fiche 7 (Sensibilisation des automobilistes à la présence des cyclistes) et négociation pour la réalisation de sa maquette.

Fondation Norauto

26 juin : Réunion de présentation des produits « vélo » chez Norauto et présentation finale de la fiche 7 *Attention aux cyclistes*. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

ADAV

30 juin : Réunion sur l'atelier d'aide à la réparation des vélos. Présentation de la Résidence Béthanie qui propose d'héberger un atelier mensuel (3e mardi de chaque mois), discussion sur le projet à long terme de l'atelier (trouver un local permanent). Échange sur l'ébauche du tract de présentation des ateliers d'aide à la réparation de l'ADAV et sur les besoins en outillage et autres matériels. Bénévoles atelier.

1er juillet : Conseil d'Administration

8 juillet : rencontre avec l'association Droit d'Vélo de Douai pour étudier leur machine à marquer les vélos qui apparaît plus performante que celle mise à disposition de l'ADAV par la Ville de Lille. M. Anceau, J.-B. Boulange.

15 juillet : Heurovélo. Rencontre avec une adhérente graphiste pour aider à la mise en page de la revue. J.-B. Boulange, V. Delattre.

22 juillet : Bilan de l'action de repérage d'une volontaire missionnée par Unis-Cités. S. Torro-Tokodi.

23 juillet : Point sur les relations avec la MRES. S. Torro-Tokodi.

CNFPT

10 juillet : 1^{re} rencontre pour imaginer une collaboration de l'ADAV à des sessions de formation à l'intention des techniciens des collectivités. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

PHOTOS SUBSIDIAIRES (au cas où vraiment t'aurais de la place, ce que j'imagine difficilement... ;)

- CG 59 Grand Boulevard.JPG + légende Réfection de la piste du Grand Boulevard sur le tronçon commun

- DSC Arras, rue Mistral.JPG + légende Arras, rue Mistral Double-sens cyclable obtenu suite à la mise à sens unique

ABRÉVIATIONS

CUA : Communauté d'Agglo d'Arras
 DDE : Direction Départementale de l'Équipement
 Dsc : Double-sens cyclable - EIE : Espace Info-Énergie
 GTV : Groupe Travail Vélo - PCR : Plan Climat Régional
 LHNS : ligne à haut niveau de service
 MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
 PDIE : Plan de Déplacements Inter-Établissement
 PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
 SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
 SMIRT : Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ADAV (sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours). Réductions sur achat de vélos et pièces

> Dans le Nord

SPORT'DEP

931 av du gal de Gaulle
 BONDUES
 03 20 30 72 90
contact@promovelo.fr
 Remise 10% sur les accessoires et 5% sur les vélos (hors promotions).

CYCLES LESAFFRE

204 Rue Carnot
 FÂCHES THUMESNIL
 03 20 95 46 96
 Remise de 5% (hors promotion)

VANDERDONCKT FONTAINE

Cycles Peugeot
 1 et 3 rue Roger Salengro
 HELLEMMES
 03 20 56 52 66
 10% sur les accessoires
 5% sur les vélos (hors promotion)

LAMBERSART CYCLES*

11 rue du Bourg
 LAMBERSART
 03 20 93 99 38
 5% sur achat de vélo ;
 10% sur les pièces (hors promotion)

Cycles LECOILIER

64 rue Gambetta
 LILLE - 03 20 54 83 39
 5% sur achat de vélo ;
 10% sur les pièces (hors promotion)

TO DIFFUSION

1 et 3 rue du Nord
 LILLE - 03 20 42 18 17
todiffusionlille@orange.fr
 Spécialiste du vélo électrique. Remise de 10% sur vélos ; 20% sur accessoires.

VILLAVÉLO

24 pl Louise de Bettignies
 LILLE - 03 20 74 17 58
lille@villavelo.com
 Spécialiste du vélo urbain et du vélo électrique.
 Remise de 5% sur vélos et accessoires (hors promotion)

Cycles VERBRUGGHE

411 avenue de Dunkerque
 LOMME - 03 20 08 98 41
 Remise de 5% sur vélo
 10% sur les pièces (hors promotion)

CYCLES ET MOTOS Neufs/Occasions

Alain PEUCELLE
 28 rue des Hautes Loges
 MARCQ en B.
 03 20 72 62 22
 6% sur achat de vélo ;
 10% sur les pièces (hors promotion)

Cycles FALLET

4 bis av. Robert Schumann
 MONS en BARCÈUL
 03 20 04 47 01
 Remise

SCOOTENVILLE

78 rue de Famars
 VALENCIENNES
 03 27 25 64 76
 VAE, cyclomoteurs, e-solex. 10% sur accessoires ; 5% sur vélos (hors promotion)

CULTURE VÉLO

Boulevard de l'Ouest
 VILLENEUVE D'ASCQ
 03 20 56 06 99
 Remise de 7% sur les vélos et les accessoires.
59vdascq@culturevelo.com

> Dans le Pas-de-Calais

VÉLO & OXYGEN

4 rue du 19 Mars 1962
 ACHICOURT
 03 21 55 85 17
 Remise de 5%

CAPSULE CYCLES

3 rue Copernic
 ARRAS
 03 21 71 03 67
capsulecycle@orange.fr
 Remise de 5%.

RIDE ON

689 rue du Pont de pierres
 BÉTHUNE
 03 21 64 02 51
ride.on@orange.fr
 5% sur vélos ;
 10% sur pièces (hors promotion)



AGENDA

● ● ●
Pour certaines de ces activités,
l'association recherche
des bénévoles.
Contactez-la pour en savoir plus

Les ateliers de réparation et d'entretien :

- tous les 1^{ers} samedis du mois, à la MRES à Lille de 10h à 12h ;
- tous les 3^{es} mardis du mois au foyer de Jeunes Travailleurs Béthanie, 15 rue St Génois à Lille de 18h à 20h.

Du 7 septembre au 2 octobre, exposition «Vers une nouvelle mobilité ?» par Environnement Développement Alternatif (EDA) à la MRES à Lille

Du 16 au 22 septembre, la Semaine Européenne de la Mobilité (voir détail ci-contre).

Le 20 septembre, la Fête des Véloroutes et Voies Vertes (voir calendrier Balades).

Les 22 et 24 septembre, journées de sensibilisation des élèves du collège du Lazaro à Marcq-en-Barœul.

Le 26 septembre au matin, Broc'à Vélo à Roubaix, place de la Liberté

Les 26 et 27 septembre, Forum des Associations à Valenciennes.

Les 3 et 4 octobre, Boulevard des Associations à Lille, au Grand Palais.

Du 6 au 9 octobre, Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables à La Rochelle.

Les 15 et 16 octobre, les États Généraux du Vélo à Tourcoing.

ÉVÉNEMENTS

La Semaine Européenne de la Mobilité



- **Le 16 septembre :**
LILLE, de 10h à 18h - Place de la République : village de la Mobilité où seront présents les différents acteurs du monde du vélo, des transports en commun, de l'autopartage, des taxis, etc.
 - séances de remise en selle à 10h et 17h (inscription souhaitée sur info@droitauvelo.org)
 - location de vélo pour 1 euro la journée auprès de Ch'ti Vélo
 - animation autour des angles morts
 - démonstration de BMX
 - essai de vélos à assistance électrique
 - atelier de réparation des vélos
 - opération de marquage des vélos contre le vol
 - quizz, jeux concours, nombreux lots à gagner.
- **Le 19 septembre :**
ROUBAIX, Zone de l'Union, de 9h à 18h : stand ADAV-EIED
ARRAS, de 10h à 18h : stand, vélo-Trafic et balade. Infos.
BÉTHUNE, de 10h à 12h : balade à vélo
HAZEBROUCK, de 14h à 18h : ville ouverte
TOURCOING, de 15h à 17h : balade à vélo (inscription auprès de la ville)
- **Le 20 septembre :**
HAZEBROUCK, de 10h à 18h : ville ouverte
- **Le 21 septembre :**
LILLE, le matin sortie à vélo avec les agents du Conseil Général du Nord
- **Le 22 septembre :**
TOURCOING, de 9h à 17h à la mairie : petit-déjeuner consacré aux Plans de Déplacements Inter-Entreprises ; stands d'information et animation sur la thématique des angles morts.

Calendrier balades

Toutes les balades proposées sont effectuées à une allure modérée, adaptée au plus grand nombre.

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Le pays des Collines
Balade sur deux jours de 80 km pour le 1^{er} et 70 km pour le 2nd
Départ et arrivée à Roubaix

Dimanche 20 septembre

Vélotour des AJOncs
Renseignements auprès de l'association Les AJOncs au 03 20 550 330
Les chapelles du Ferrain
Avec Marcq Rando
Renseignements à l'adresse suivante : www.marcq-rando.net
Journée Nationale des Véloroutes et Voies Vertes
Info : www.af3v.org ou 03 20 95 27 45

Dimanche 4 octobre

Nechin
Balade entre 50 et 60 km au départ de Lille.
gbultheel@orange.fr

Dimanche 11 octobre

Jardin de la permaculture à Mouscron
Parcours d'environ 50 km au départ de Lille
francoise2.colin@ac-lille.fr

Informations complètes, actualisées et détaillées sur le site

de l'association :
www.droitauvelo.org



Les articles pour le prochain Heurovélo - n°62 doivent nous parvenir avant le 14 décembre 2009

Journal dérailleur
l'heurovélo

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'AssOciatiOn Droit Au Vélo, (ADAV), 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 0 320 861 725 ; fax : 0 320 861 556

Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org
Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle.
Conception ADAV. Le numéro : 2 euros ; gratuit pour les adhérents.
Toute suggestion est la bienvenue.
Directeur de la publication : Benoît Cousin.
Mise en page : Jean-Baptiste Boulange - Sébastien Torro-Tokodi Vanessa Delattre - Illustrations : Eszter Rác (p. 15), Laurent Libessart (p.1, 3 et 13) et Andy Singer (p.3)
Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Benoît Cousin, Camille Delcour, Jean Dewavrin, Daniel Dourlens, Sabine Geneste,

Victoria Germain, Claude Hanquez, Christophe Herlin, Rémi Laloux, Alain Legrand, Nicole Loriau, Yves Maerten, Sébastien Torro-Tokodi, Philippe Tostain, Sacha, Gérard Vahé.
Relecture : Hervé de Cagny.
Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV. Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries Calingaert. Tirage : 1 400 ex.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25. Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.

